



Rechercher sur le site:

Recherche Google

 Web Memoire Online

[Consulter les autres mémoires](#) [Publier un mémoire](#) [Une page au hasard](#)

Etude du modèle bibliologique de la rdc sous la transition politique (1997-2006), cas de l'édition du livre

par Samuel Katshak Muhadia

Institut Facultaire des Sciences de l'Information(Kinshasa-RDC)

Traductions: Original: [fr](#) Source:

[Disponible en mode
multipage](#)

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO Ministère de l'Enseignement
Supérieur et Universitaire Institut Facultaire des Sciences de l'Information
et de la Communication « IFASIC » B. P. 14.998- KINSHASA**

**« Etude du modèle bibliologique de la RDC sous la Transition Politique (1997-
2006).**

Cas de l'Edition

du livre. »

**Par SAMUEL KATSHAK MUHADIA Travail présenté et défendu
publiquement en vue de l'obtention du grade de licence en Edition
multimédias -Directeur: Prof EDDIE TAMBWE Kitenge Bin Kitoko
-Lecteur : Assistant MARC NGWANZA Kassonga**

Septembre 2009

Dédicace

A Dieu Tout Puissant et au Seigneur Jésus Christ, pourvoyeur de notre souffle de vie et source de toute inspiration ;

A ma fille Grâce Katshak Nsenda qui est venue ajouter un plus à ma vie et à mon foyer, elle, grâce à qui j'ai de nouveau la joie et le sourire ;

A mon épouse Katshak Mamie, née Nsenda Ndandi qui a cheminé et continue à cheminer avec moi dans ce parcours de la vie. Elle m'a montré tout son amour, ne cesse jamais de me soutenir et de m'encourager en toute circonstance de la vie jusqu'à la fin de mes études universitaires ;

A mon père Paul Elie Florent Arthur Katshak wa' Katew qui s'est investi toute sa vie à mon éducation et mon instruction.

Remerciements

Au terme de ce travail consacrant la fin de notre cursus universitaire à l'Institut facultaire des sciences de l'information et de la communication, option Edition multimédias, qu'il nous soit permis de remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à notre formation intellectuelle. Nous pensons à tous les enseignants



de l'Ifasic. Parmi eux nous retrouvons les professeurs, chefs de travaux et assistants.

Nous exprimons notre profonde reconnaissance au professeur Eddie Tambwe Kitenge Bin Kitoko, initiateur et promoteur de ce travail portant sur l'étude du modèle bibliologique de la RDC sous la Transition politique (1997-2006), Cas de l'Edition du livre.

Nous n'oublions pas non plus l'assistant Marc Ngwanza Kassonga qui nous a accompagné tout au long de son élaboration. Nous exprimons aussi notre profonde gratitude au professeur Mulumba Kalonga qui nous a facilité la recherche au sein de la Bibliothèque nationale du Congo, une institution qui est une mémoire collective et un patrimoine historique du pays. Mes remerciements s'adressent aussi à monsieur Joshua Baudouin Ngombe, éditeur de *New Scolot édition* et président de la structure qui encadre les éditeurs scolaires qui nous a permis de confronter notre approche théorique aux réalités sur terrain de la situation du livre.

A tous mes frères et soeurs, amis et collègues qui m'ont toujours été d'un grand soutien, recevez l'expression de ma profonde gratitude.

Plan du travail

00. Introduction générale

01. Problématique
02. Hypothèse
03. Intérêt du sujet
04. Délimitation spatio-temporelle du sujet
05. Méthodes et techniques de recherche exploitées

Chapitre I. Cadre conceptuel et théorique

- I. 1. Théorie du modèle bibliologique
- I.2. Modèle bibliologique appliqué et les travaux analogues sur la RDC

Chapitre II. Rappel du contexte politique de la République démocratique du Congo

- II.1. Contexte politique avant 1990,
- II.2. Réinstauration de la démocratie et problèmes de son application (24 Avril 1990)
- II.3. La Conférence nationale souveraine (CNS)
- II.4. La chute de Mobutu
- II.5. L'arrivée de Laurent Désiré Kabila,
- II.6. Joseph Kabila et l'installation des institutions issues des élections.

Chapitre III. Analyse du Modèle bibliologique de la RDC. Cas de l'Edition du livre

III. Modèle bibliologique de la Transition

1. Introduction
2. Sous le règne de Laurent Désiré Kabila (1997-2001)

3. Sous le règne de Joseph Kabila (2001-2006)

4. Conclusion et perspectives.

Introduction générale

A) Contexte général

Ce mémoire a pour thème « *Etude du modèle bibliologique de la RDC sous la Transition politique (1997-2006), Cas de l'Édition du livre* ». Il est un travail de bibliologie définie comme la science de la communication écrite. Cette étude relève des sciences de l'information et de la communication.

Ce travail entre dans la ligne droite des recherches menées antérieurement par plusieurs chercheurs dans le domaine bibliologique. Ces chercheurs ont axés leurs études sur la transformation du modèle bibliologique dans leurs pays respectifs, ainsi que l'apport et les problèmes qui peuvent en découler. Dans cette étude, nous voulons faire ressortir l'idée selon laquelle dans l'histoire de l'humanité, les moments de changement et de ruptures sont propices à l'analyse scientifique, avec l'émergence de nouveaux phénomènes sociaux. L'observation scientifique de ces phénomènes est plus fructueuse quand elles bougent ou évoluent. Nous citons à titre indicatif, Gabriela Zibritova, chercheur à la faculté des lettres de l'université de Komensky Bratislava qui étudia la transformation de ce modèle bibliologique en Slovaquie. Il résulte de ses recherches que la politique a une grande influence sur le modèle bibliologique de la communication écrite du pays. Sous le régime communiste dans ce pays, la censure dans le secteur d'édition était conséquente. Des recherches similaires ont été menées en République Tchèque par Jarmila Burgetova, conseillère de la Directrice de la bibliothèque de l'académie des sciences de ce pays. Elle a constatée qu'à la suite des changements politiques intervenus dans son pays, il s'est produit des modifications fondamentales dans le domaine du marché du livre. Elles touchent tous les secteurs de la culture du livre, c'est-à-dire les maisons d'édition, les librairies mais aussi les bibliothèques. Leur commun dénominateur était le processus de privatisation, de désétatisation et de décentralisation du pouvoir d'Etat sur les pouvoirs locaux et de l'autonomie des communes.^{1(*)}

Dans ses recherches doctorales contenues dans l'ouvrage « *Ecrit et pouvoir au Congo Zaïre (1885-1990)* » paru aux éditions l'Harmattan, Eddie Tambwe Kitenge Bin Kitoko, parle de l'évolution de la bibliologie ou science de la communication écrite depuis l'époque coloniale jusqu'à l'avènement de la transition politique dans notre pays. L'auteur inscrit sa démarche dans la problématique générale des rapports souvent conflictuels entre l'organisation des médias de masse et le pouvoir politique, au sein d'un espace national. Eddie Tambwe interroge dans ses travaux les rôles des pouvoirs politiques dans l'apparition et le développement des modèles d'organisations de la communication écrite au Congo-Zaïre, de la période coloniale à la post colonie. Selon ce dernier, pour rendre compte du système de l'écrit, trois institutions sont sélectionnées du fait de leur importance sociologique : l'édition du livre, la presse écrite et les bibliothèques. Trois régimes successifs sont étudiés : l'Etat du Congo Belge (1885-1960) ; la première République du Congo (1960-1965) ; la deuxième République du Congo-Zaïre (1965-1990).

A travers cette étude, l'auteur a voulu faire ressortir la place et l'importance accordée à l'information et la communication écrite durant cette période, de déterminer le modèle bibliologique dominant et d'évaluer la pertinence et l'abondance de cette production sur le marché congolais. Il s'est proposé aussi de poser une interrogation générale sur la situation de la communication écrite au Congo Kinshasa, en inscrivant la démarche générale dans la perspective des rapports pouvoir medias.

Dans ses conclusions, Eddie Tambwe, a affirmé que l'analyse a montré que le long de l'histoire politique de notre pays, que tout changement politique soit est précédé, soit qu'il passe par des luttes au niveau de la communication écrite. Il note dans la continuité de cette étude que l'écrit est utilisé comme un outil de combat et/ou de domination politique. Ces institutions de l'écrit retenues se sont avérées, autant comme des objets d'enjeux politique que comme des lieux d'expression des luttes symboliques, idéologiques, et par conséquent, des objets mobilisés dans l'imposition d'une représentation donnée, d'une certaine lecture du monde social dans lequel chaque pouvoir politique tente de faire adhérer les populations congolaises.

B) Objet de l'étude

A travers cette étude, nous voulons faire ressortir la place et l'importance accordée à l'information et la communication écrite durant la période d'entrée de notre pays en démocratie, de déterminer le modèle bibliologique dominant durant ladite période et d'évaluer la pertinence, ainsi que l'abondance de cette production sur le marché congolais. Elle se propose de poser une interrogation générale sur la situation de la communication écrite au Congo Kinshasa, en inscrivant la démarche générale dans la perspective des rapports pouvoir-médias. Cette étude ne se fixe pas pour objectif de s'écarter de la problématique de l'association internationale de bibliologie, qui se fondant sur la théorie de la bibliologie politique, pense qu'il n'est pas facile de comprendre le développement de la communication écrite sans se situer dans sa relation aux pouvoirs politiques, aux structures de production qui l'organisent.

Nous nous efforcerons au cours de ce travail, de déterminer et de comprendre « quel modèle ou type de communication écrite a prédominé durant la période comprise entre 1997, période de transition marquant l'avènement du pouvoir Kabila et 2006, symbolisant la fin de transition politique de la RDC suite aux élections politiquement démocratiques. »

Cette étude se révèle importante à un double niveau :

1° D'abord sur le plan technique : l'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication marquée par l'émergence du réseau mondial Internet, a bouleversé le paysage médiatique. Ce media qui est avant tout un outil de travail important, facilite l'accès rapide à l'information aux organismes et personnes de toutes tendances confondues. Aujourd'hui même, on peut remarquer qu'Internet augmente la portée (à grande distance) des écrits, messages et informations publiés ou diffusés par différents medias ou personnes impliquées dans l'industrie de l'écrit.

2° En second lieu, avec le paysage politique de la RDC marqué par la démocratisation et le développement, les médias ont basculé d'un système étatique vers un système libéral.

Durant la période faisant l'objet de notre recherche (1997-2006), marqué en RDC par la transition démocratique et surtout par des élans de liberté d'expression, tant au niveau verbal qu'écrit, on a assisté de plus en plus à la naissance de différents journaux, périodiques et publications des différents auteurs. La plupart d'entres eux sont très politisés. « *La presse congolaise a connu un essor remarquable au lendemain du discours du 24 avril 1990. En décembre 1995, on évaluait à 300 le nombre total des titres autorisés ; tous ne sortant pas régulièrement...La plupart de ces journaux sont proches des partis ou des hommes politiques. Certaines ont été mêmes créés pour répondre à des exigences précises d'individus isolés.* »^{2(*)}

Ces publications avaient pour caractéristique principale d'avoir un faible tirage, tout en accordant une place importante à la caricature politique. Les intimidations, menaces, interdiction de sortie ou de couverture des événements, confiscation des stocks des journaux, enlèvements, emprisonnements et tentatives d'assassinats des journalistes se multiplient. La même situation s'est produite dans le domaine de l'audiovisuel. La radio

télévision nationale congolaise (RTNC), autrefois Office zairois de radiodiffusion et télévision (OZRT), est obligée de faire face à la concurrence entretenue par des chaînes de radio et télévisions privées. ^{3(*)}

« Aujourd'hui, la recherche bibliologique est, en effet, interpellée par les nouvelles problématiques générées par l'informatisation de la communication de masse. La plupart de ces nouveaux médias peuvent être considérés comme relevant du domaine de l'écrit, dans la mesure où les messages que ces technologies transmettent sont des messages écrits, mêmes si l'opération s'effectue au moyen d'un clavier. » ^{4(*)}

I. Problématique

Dans cette recherche, nous voulons décrire la transformation du modèle bibliologique de la communication écrite de la RDC depuis 1997, date de la fin du règne du président Mobutu et du début de la transition sous Laurent Désiré Kabila, jusqu'en 2006, période de la tenue des élections libres et démocratique en RDC, marquant la fin de la transition. A travers cette étude, nous voulons démontrer l'influence de la politique sur la transformation du modèle bibliologique (la vie de l'écrit) de notre pays durant la période de la chute du monopartisme du MPR jusqu'à l'installation des institutions issues des élections.

II. Hypothèse

Nous partons de l'hypothèse selon laquelle la transformation politique avec les bouleversements politiques provoqués, a entraîné les transformations dans l'organisation du système de l'écrit.

Or depuis l'écroulement du monopartisme, on n'a jamais étudié le modèle bibliologique post MPR. Et pourtant à chaque modèle politique correspond un modèle ou un type de communication spécifique.

Pour mieux dire, le changement du régime du MPR vers la démocratie, a occasionné aussi le changement du modèle bibliologique en RDC.

III. Intérêt du sujet

Cette étude revêt pour nous un intérêt à double niveau : Sur le plan scientifique, elle nous permet d'enrichir et d'approfondir les recherches menées antérieurement par d'autres chercheurs qui nous ont précédés sur ce terrain de recherche. Sur le plan personnel, elle nous permet d'enrichir et d'approfondir les connaissances théoriques sur la bibliologie, comprise comme une des sous composante de la communication de masse, usant de l'écrit comme moyen d'expression. Ceci afin de mieux comprendre les différentes mutations qu'a subi la vie de l'écrit dans notre pays, au regard de l'évolution des situations politiques qu'a traversées notre pays.

IV. Délimitation spatio-temporelle du sujet

Notre sujet de recherche se limite dans le temps et dans l'espace à la période comprise entre 1997 et 2006 marquant la fin de la transition politique en République Démocratique du Congo. Ce travail est essentiellement centré sur la RDC, au regard de la particularité de son histoire politique, ponctuée des mutations et changements politiques intervenus durant ladite période. Tous ces événements ont eu une incidence directe sur le modèle bibliologique de notre pays.

V. Méthodes et techniques de recherche exploitées

« *Etude du modèle bibliologique de la RDC sous la Transition politique (1997-2006), Cas de l'Édition du livre* », est une étude descriptive, en ce sens qu'elle se

propose de présenter d'une manière rationnelle et systématique, les différents aspects du modèle bibliologique de notre pays durant la période précitée. La méthode adoptée dans cette étude est systémique, en ce sens que le livre fait partie d'un système organisé contenu dans l'univers de la communication de masse. La méthode systémique, comme le note Madeleine GRAWITZ dans son ouvrage *Méthodes en sciences sociales* (Paris : Dalloz, 1993, Pg. 381), a pour objectif de délimiter les ressemblances et les différences entre deux types de système différents. Jean Pierre COT et Jean Pierre MOUNIER, dans leur ouvrage " *sociologie politique* » (Tome I, Paris, Seuil., 1974), cité par Eddie Tambwe, affirme que tout système, a fortiori le système politique doit s'adapter aux conditions mouvantes de son environnement. En son sein, celui-ci subit des transformations. Il doit être capable de renouveler ses structures, de créer de nouveaux rôles ou de les changer afin que leur contenu s'adapte à la modification du contexte.

Ce travail fait partie d'une recherche qualitative ayant pour techniques l'interview individuelle approfondie. Nous ferons recours aussi aux discussions dirigées de groupe ainsi qu'à l'observation par participation. Sachant que notre démarche est purement exploratoire, notre objectif premier sera d'apporter une compréhension plus approfondie du modèle bibliologique de notre pays durant cette période allant de 1997 à 2006, compte tenu du caractère d'actualité du sujet et surtout de son importance pour la société congolaise.

Chapitre I.

Cadre conceptuel et théorique

I. 1. Théorie du modèle bibliologique

I.2. 1. Modèles bibliologiques appliqués

A) Résultat de la transformation du modèle bibliologique de la communication écrite de la République Tchèques.

B) Transformation du modèle bibliologique en Slovaquie : Apports et problèmes (Années 1989-1995)

I.2. 2. Travaux bibliologiques analogues sur la RDC

I. 1. Théorie du modèle bibliologique

Ce travail fait partie intégrante de la théorie de la bibliologie politique mise en place par Robert Estivals. Celle-ci s'inscrit dans la problématique générale des rapports entre l'organisation de la communication écrite et le pouvoir politique. Selon cette théorie, il n'existe pas de formes d'organisation de la communication écrite en soi. Mais que ce sont les structures politiques qui en conditionnent l'apparition et le développement. Selon l'auteur de cette théorie, à chaque modèle politique correspond un modèle bibliologique, compris comme modèle spécifique d'organisation des éléments de la communication écrite dans un espace national.

Selon Philippe Braud, « *le pouvoir est politique dès lors qu'il dispose effectivement du monopole de la coercition qui garantit la capacité de dire, et de faire appliquer le droit dans l'ensemble de la société concernée* »^{5(*)}

Il oppose les systèmes politiques rigides aux systèmes politiques flexibles^{6(*)}

Dans la première catégorie, il inclut les régimes autoritaires, les dictatures militaires,...et dans la seconde catégorie, il classe les régimes dits démocratiques. Une opinion reprise par Eddie Tambwe dans ses recherches doctorales. Il affirme que « *les régimes autoritaires musellent étroitement la presse, la radio, la télévision (...), laissent survivre en leur sein une relative liberté d'expression dans les domaines qui ont peu ou pas de connexion avec la politique : culture, religion, loisirs.....* »^{7(*)}

Il estime dans ses recherches que le fonctionnement de la communication sociale dans un espace où l'Etat est de type autoritaire, subit généralement les conditions mises en place par le pouvoir politique.

Cette théorie de bibliologie politique, selon son auteur, part du constat historique du champ d'étude sur la relation entre le pouvoir politique et la communication écrite^{8(*)}.

Cet auteur pour mieux appréhender sa problématique et les hypothèses sur lesquelles elle construit ses explications, part de cette interrogation : « *quel est le rôle des systèmes politiques dans l'activité de la communication écrite ?* » L'idée est de s'inscrire dans une optique de la systémique bibliologique. Il s'agit, concrètement, de partir de la recherche des besoins de communication écrite qui se font le jour dans une société donnée. Ces besoins constituent une demande sociale d'informations ; et celle-ci fait pression pour obtenir une réponse, laquelle doit aboutir à la satisfaction des besoins.^{9(*)}

Selon cette théorie de bibliologie politique, il faut partir de l'idée selon laquelle la communication écrite, comme une institution sociale, touche le phénomène sociopolitique. Et de ce fait, il est donc normal que l'Etat, pouvoir politique, en tant qu'organisateur de la vie sociale, s'intéresse à tous les éléments constitutifs de la communication écrite : « *création et développement des besoins d'informations écrites, organisation de l'enseignement de l'écriture et de la lecture, surveillance des auteurs, de leurs idées et parfois de leurs manuscrits, plus tard de leurs droits, réglementations de la reproduction et de la distribution, dépôt légal et création des bibliothèques et des dépôts d'archives.* »^{10(*)}

Il sied de signaler que comme le note Eddie Tambwe, la bibliologie politique est apparue, historiquement, avant tout, comme *"réaction contre une interprétation libérale d'inspiration positiviste et formaliste qui étudie l'écrit seul ou intégré à la communication (...), en considérant son univers en soi, séparé le plus souvent du reste de la vie sociale, économique et politique"*.

La théorie de bibliologie politique qui tire ses racines de la vision Marxiste, considère qu'il n'existe pas de formes et modèle d'organisation de la communication en soi, mais ce sont les structures politiques et idéologiques mises en place par le groupe au pouvoir qui en conditionnent l'apparition et le développement. Selon cette théorie, à chaque modèle politique correspond un modèle bibliologique.

Dans ses recherches, Robert Estivals note que : « *la classe dominante crée une psychologie collective du public qui identifie l'idéologie dominante à la notion de vérité (...); elle organise le circuit technique et éditorial qui permettra la production des ouvrages utiles; renforce le mouvement d'une communication conformiste (...) et inversement censure le circuit lettré contestataire, organisé par les classes dominées dans le but de prendre le pouvoir...* »^{11(*)}

Le phénomène de la censure ne trouve tout son sens que dans cette perspective de la systémique bibliologique. En effet, pour mieux appréhender les enjeux de la censure dans la société, il faut absolument l'étudier en tant que possibilité - pour le pouvoir politique - de *rétablissement*, de *régulation*, en vue de maintenir l'ensemble de la société en un état *stable*, *homéostatique*. Pour le pouvoir qui y recourt, la censure est un dispositif *réactif* permettant d'établir automatiquement un équilibre entre plusieurs éléments interconnectés (auteur, imprimeur, éditeur, lecteur, diffuseur, etc.).

SANTERRES-SARKANY et ROBERT ESTIVALS, dans la théorie de l'information et de la communication, estiment que la censure constitue un obstacle volontaire, généralement organisé.^{12(*)}

Elle relève de la théorie du bruit. Cette théorie fut développée à la fin des années 1950

par Claude Shannon et Warren Weaver. Pour les deux chercheurs américains, les bruits recouvrent tous les phénomènes parasites susceptibles de dénaturer un message, de rendre sa compréhension difficile. Ils estiment que de l'interférence entre plusieurs messages par l'utilisation du même canal, le phénomène bruit peut concerner également toute sortes de dégradation s'ajoutant au signal entre l'émetteur et le récepteur, indépendamment de leur volonté. Weaver écrit que « *si du bruit est introduit, le message reçu contient certaines distorsions, erreurs ou matériels surajoutés qui emmènent à penser que le message possède une incertitude accrue, due en fait du bruit* »^{13(*)}

C'est pourquoi la censure suppose toujours une attitude oppositionnelle (du ou des récepteurs de l'information ou d'un autre agent) aux divers types de messages formulés ou formulables, par les émetteurs. La censure suppose que les émetteurs subissent des pressions qui visent à empêcher la diffusion de certains messages. Pourtant, même si le phénomène de la censure est présent dans la relation interpersonnelle quotidienne, il faut surtout noter son caractère politique et social. En voici l'explication générale: «*la relation d'opposition que suppose toute censure prend une dimension collective et aboutit à couper, dans le principe, la société en deux parties essentielles: celle qui soutient l'idéologie dominante du pouvoir en place; celle qui s'oppose au nom d'une idéologie différente. Deux circuits d'information se constituent alors: le circuit conforme (conformiste) aux idées des gouvernants; le circuit oppositionnel (contestataire ou d'avant-garde)* »^{14(*)}

De plus, un regard historique permet de constater que la censure varie selon les idéologies des régimes. *Elle intervenait au niveau du manuscrit sous l'Ancien Régime (par la délivrance des privilèges et de permissions tacites); dans le régime du socialisme réel (au niveau même de l'édition, puisque tout système éditorial et distributif étant nationalisé et planifié); dans le régime libéral et capitaliste (la censure intervient après l'édition et avant la distribution et aboutit à ruiner les éditeurs oppositionnels par des procès).*

Il faut également noter que la censure n'a pas la même importance selon les sociétés et les époques. Son rôle dépend de la relation de force entre le pouvoir en place et les organisations contestataires. Quand l'opposition est faible, la censure est peu importante ; quand l'opposition est forte, la censure, en principe, croît. C'est que les éléments de la communication écrite (conception, production, diffusion, lecture, conservation, etc.), quand ils sont conformistes à l'ordre établi et(ou) souhaité, remplissent une fonction politique de reproduction : ils participent, de ce fait, à la régulation générale du système dominant.

Cependant, dès que ces rôles sociologiques, joués par des éléments de la communication écrite, prennent la forme des exigences (par exemple, émergence d'une littérature *anti-pouvoir*), ils deviennent des sources de surcharge (*stress*) pour le système. Celui-ci est alors conduit à réagir, à réajuster les nouvelles demandes ; le système politique peut, selon les cas, réprimer (poursuites et actions policières à l'encontre des *manuscrits rebelles*), soit anticiper les nouvelles exigences (mise en place d'un système d'encadrement préventif ; privilèges et avantages en faveur des agents et éléments conformistes).^{15(*)}

I.2. Modèles bibliologiques appliqués et les travaux bibliologiques analogues sur la RDC

Introduction

Entant qu'élément d'un ensemble de phénomènes sociaux, l'écrit a toujours intéressé le pouvoir politique. La relation entre ce dernier et la communication écrite remonte à l'apparition de l'écriture. L'intérêt des pouvoirs politiques envers l'écrit s'applique à l'ensemble des éléments constitutifs de la communication.^{16(*)}

Selon Rabat ALLAHOUM, Directeur de l'institut de bibliothéconomie d'Alger, les différents travaux bibliologiques menés sur le plan international par Robert Estival dans son ouvrage intitulé « *le livre dans le monde (1983)* », depuis les années soixante dix, ont permis de relever trois principaux modèles. Il s'agit des modèles libéraux où le rôle de l'Etat est restreint, des modèles socialistes où ce rôle est dominant et enfin des modèles du tiers monde où coexistent deux modèles : celui de l'Etat indépendant et celui de l'ancienne puissance coloniale.

1° Parlant **des modèles libéraux**, cet auteur pense qu'il est issu du modèle monarchique, axé sur l'alliance de l'aristocratie représenté par le pouvoir monarchique et bourgeois commercial composé des maîtres imprimeurs. Ce système a pour fondement la liberté ou le privilège d'imprimer.

Avec la naissance du libéralisme, repris dans les milieux des intellectuels, l'ensemble des structures mises en place par le pouvoir monarchique, va se modifier progressivement à partir du 18^{ème} siècle suite aux divergences entre le pouvoir monarchique et les imprimeurs. Ces divergences vont éclater avec la révolution française et l'institutionnalisation du système libéral avec ses conséquences sur le livre : liberté de penser, de s'exprimer et de publier. A la fin de la deuxième Guerre Mondiale, le modèle libéral va connaître une nouvelle orientation avec l'apparition des Etats Unis d'Amérique comme force politique, économique et culturelle. A cette période, les Etats-Unis ont exercés un contrôle réel sur les industries culturelles du livre. L'apparition des multinationales a entraîné l'intégration du livre parmi les autres medias et la perte de la prépondérance de l'écrit. Dominant à travers les temps, le livre voit sa primauté discutée. Parallèlement, la fonction éditoriale du 19^{ème} siècle qui s'est détachée de l'imprimeur libraire, voit sa tendance économique renforcée au détriment de sa fonction littéraire.

Par ailleurs, le Néo-libéralisme d'inspiration américaine, en introduisant la concentration du capital, a conduit à la disparition des maisons d'édition artisanales et familiales. D'autres part, la pénétration et la concentration du capital financier dans l'édition ont donné naissance aux groupes financiers. Le but de ces groupes est de valoriser son propre capital par le groupement d'autres capitaux. Cette politique permet de centraliser et d'orienter les décisions d'investissement. Il intervient directement sur le système productif et devient un véritable centre de planification industrielle. Egalement la caractéristique du modèle néo-libéral est l'intervention des structures étrangères à la profession.

2° **Les modèles socialistes** par contre se caractérisent par la socialisation des moyens de production. Rabat ALLAHOUM pense que le modèle soviétique constitue le modèle de référence où tout reste organisé par l'Etat. Il est fondé sur la centralisation économique et technique de toutes les activités liées à la vie du livre. Il estime que cette organisation a existé aussi en Roumanie avec le conseil de la culture et de l'éducation socialiste et en Bulgarie avec le Comité de l'art et de la culture. Ainsi l'édition, l'impression et la distribution dans l'ex. URSS, regroupées chacune dans une centrale dite « *centrale de l'édition* », « *centrale de l'imprimerie* », « *de la centrale de la distribution* » ; relevaient toutes d'une même tutelle : « *le comite de presse* »^{17(*)}.

Les divers organismes étaient liés entre eux par un plan thématique de la production. Cette organisation n'existait pas seulement au niveau fédéral, mais aussi au niveau de la république.

En Hongrie, cet auteur affirme que les fonctions commerciales et techniques (édition, distribution) relevaient du ministère de l'Industrie légère.

Dans l'ex. Tchécoslovaquie, le modèle socialiste était orienté vers une décentralisation.

En Pologne, le système soviétique était appliqué avec moins de rigueur, en raison de la

réalité religieuse et politique du pays.

Vers les années 1989, les pays de l'Europe de l'Est ont connu des changements radicaux dans tous les domaines. Ce qui a motivé toutes ces transformations c'est la fin du communisme comme système politique avec ses conséquences sur la vie politique, économique et culturelle de ces pays.

Sur le plan culturel, et plus particulièrement en ce qui concerne le livre, l'introduction des mécanismes capitalistes et du marché, a eu des conséquences graves : elle a réduit le nombre des maisons d'éditions antérieures. Mais en même temps, on note une prolifération extraordinaire de nouvelles petites maisons qui n'ont qu'une existence éphémère.^{18(*)}

De même le nombre de librairies s'est considérablement réduit et la vente se fait pour beaucoup dans les kiosques de gares, le métro et les rues. Au niveau des bibliothèques, l'absence ou l'insuffisance des moyens financiers réduisent les acquisitions. Dans certains pays, la réduction des financements de l'Etat a même entraîné la fermeture d'un certain nombre de bibliothèques de lectures publiques. Ceci dit, si les changements intervenus depuis 1989 ont permis une certaine liberté d'expression et une ouverture démocratique, la transition d'un modèle socialiste à un modèle libéral n'a pas été bénéfique pour le livre.^{19(*)}

3° Les modèles du tiers monde : Dans ces pays particulièrement africains, il se pose le problème de la colonisation, de la colonisation politique et de néo-colonialisme culturel et économique. Sur le plan bibliologique, le tiers monde se caractérise par la coexistence de deux modèles : celui de l'ancienne puissance coloniale qui se manifeste à deux niveaux : enseignement, langue, centres culturels, coopération culturelle et scientifique, etc.....

Et celui de l'Etat indépendant qui se manifeste par la nationalisation des structures bibliologiques et éducatives (écoles, bibliothèques, imprimeries, maisons d'éditions).

Rabat ALLAHOUM pense que l'Algérie, son pays d'origine, faisant partie de cet ensemble des pays du tiers monde, a pris des mesures allant dans le sens du renforcement et de la consolidation de son indépendance politique. Pour le cas de ce pays, ce chercheur a relevé trois modèles bibliologiques, dont les deux premiers sont directement liés à la présence étrangère et le dernier débute avec l'indépendance et se manifeste aujourd'hui avec plusieurs changements. Selon lui, durant la période coloniale, le livre n'avait pas sa place en Algérie, le peuple ou la population était privée de sa culture. L'enseignement était inexistant et dans le cadre défavorable, le marché du livre ne fut pas considéré comme un secteur économique rentable.

Les entreprises françaises de commerce implantées en Algérie ou en métropole ne se sont jamais intéressées au livre. Cet auteur estime que la politique coloniale algérienne a toujours consisté à restreindre un éventuel développement de l'édition locale en attribuant cette mission aux entreprises métropolitaines. Par ailleurs, l'existence de l'activité éditoriale et d'imprimerie était soumise à une autorisation préalable que, seul, le gouverneur général pouvait délivrer. En ce qui concerne les éditeurs, il n'en existait pas au vrai sens du mot. Il s'agit le plus souvent d'imprimeurs et de libraires qui s'improvisaient à l'occasion en éditeurs. Au niveau statistique, le nombre des titres produits était insignifiant.

De ce qui précède, il y a lieu de constater que le livre était marginalisé dans ce pays et l'écriture un outil essentiellement utilitaire en Algérie coloniale. La diffusion du livre aura non seulement souffert du manque de structures éditoriales, mais aussi et surtout de l'absence d'une véritable politique culturelle susceptible de promouvoir l'instruction et la diffusion du livre parmi les Algériens. Depuis 1988, l'Algérie a connu un développement sur le plan bibliologique. Celui-ci a été caractérisé essentiellement par la fin du monopole de l'Etat sur le secteur bibliologique et l'apparition en force des

structures éditoriales privées.

I.2. 1. Les modèles bibliologiques appliqués

A) Résultat de la transformation du modèle bibliologique de la communication écrite de la République Tchèque.

Nous avons dit qu'à la suite des changements politiques et sociaux en Tchécoslovaquie, il s'est produit des changements des modifications fondamentales dans le domaine du marché du livre. Selon Jarmila Burgetova, conseillère de la directrice de la bibliothèque de l'académie des sciences de la République Tchèque, ces changements touchent tous les secteurs de la culture du livre, c'est-à-dire les maisons d'édition, les librairies et aussi les bibliothèques. L'auteur estime que leur commun dénominateur était le processus de privatisation, de désétatisation et de décentralisation du pouvoir d'Etat sur les pouvoirs locaux et l'autonomie des communes.

En ce qui concerne le nombre des maisons d'éditions, le constat a été qu'après 1989, on a observé une énorme croissance dans ce secteur. De 54 maisons d'éditions de l'Etat qui existaient avant le changement, ce nombre a augmenté jusqu'à 2800 maisons produisant des livres. A la suite de ce changement, la production du livre ce pays a quintuplé depuis l'année 1989. Mais bien que les tirages baissent, le marché du livre reste un des domaines les plus dynamiques.^{20(*)}

B) Transformation du modèle bibliologique en Slovaquie : Apports et problèmes (Années 1989-1995)

Pour Gabriela Zibritova, chercheur à la faculté des lettres de l'université Komensky Bratislava en Slovaquie, dans son étude «*Transformation du modèle bibliologique en Slovaquie : Apports et problèmes (Années 1989-1995)*», fait remarquer que le livre n'a pas seulement un contenu intellectuel, il est également un objet matériel. Ses deux composantes fonctionnent en symbiose.

Par conséquent si la bibliologie a pour objet d'étudier la fonction sociale du livre, l'édition et la distribution du livre doivent nécessairement faire partie du champ de recherche bibliologique, car elles représentent la condition préalable de leur activité sociale. A l'ex. Tchécoslovaquie, malgré tous les mauvais aspects de la politique culturelle du régime communiste, les livres connaissent des grands tirages. Les plus beaux livres de l'année étaient récompensés par des prix spéciaux et qu'une biennale mondiale consacrée aux illustrations des livres pour enfants avait lieu tous les deux ans à Bratislava.

Gabriela Zibritova fait remarquer également que d'après un sondage de lecture, le nombre des lecteurs était très élevé et le système de bibliothèques publiques fonctionnait bien. Cependant l'activité d'édition était censurée d'une manière conséquente. Seuls les titres préalablement approuvés par différentes commissions politiques pouvaient voir le jour. Le titre, une fois approuvé, les coûts d'édition étaient intégralement pris en charge par l'Etat et la maison d'édition n'avait pas à se préoccuper de son succès commercial. Et si par hasard un titre au contenu indésirable avait échappé aux yeux attentifs des commissions d'approbation, tout le tirage était pillé.

A noter que neuf commissions d'édition et 60 organismes ont été autorisés à exercer une activité d'édition. La distribution des livres était exclusivement étatique. En belles lettres, le marché du livre, apparemment riche, se fondait notamment sur la littérature classique. Mais dans de nombreux domaines scientifiques, des ouvrages de base manquaient.

La distribution des livres a connu les mêmes transformations que l'édition. Auparavant bien centralisé, le marché du livre est en train d'être privatisé.^{21(*)}

I.2. 2. Travaux bibliologiques analogues sur la RDC

Dans ses recherches, Eddie Tambwe, a focalisé son attention sur la problématique générale des rapports souvent de dialectiques conflictuels entre l'organisation des médias de masse (la communication écrite) et le pouvoir politique, au sein d'un espace national. L'auteur interroge les rôles des pouvoirs politiques dans l'apparition et le développement des modèles d'organisations de la communication écrite au Congo Zaïre, de la période coloniale à la post colonie. Pour rendre compte du système de l'écrit, trois institutions sont sélectionnées du fait de leur importance sociologique : l'édition du livre, la presse écrite et les bibliothèques. Trois régimes successifs sont étudiés : l'Etat du Congo Belge (1885-1960) ; la première République du Congo (1960-1965) ; la deuxième République du Congo Zaïre (1965-1990).

Conformément à la théorie de la bibliologie politique, l'auteur pense qu'il n'est pas possible de comprendre le développement de la communication écrite sans se situer dans sa relation aux pouvoirs politiques, aux structures de production qui l'organisent.^{22(*)}

Ce qui veut dire, poursuit l'auteur, que dans un espace social et national donné, l'organisation de la communication de masse subit obligatoirement le poids du politique et/ou des aléas de la conjoncture idéologique dominante. Il a étudié les différents systèmes politiques connus au Congo Kinshasa de l'Etat colonial à la post colonie et leurs modèles d'organisation de la communication écrite. Cette approche a permis de dégager les ruptures et les continuités de l'histoire politique du Congo Kinshasa. L'auteur a examiné comment le régime colonial, pour assurer la vie du système politique dans l'espace national, mit en place un modèle d'organisation des éléments de l'écrit conforme à ses intérêts.

A cette période, la situation bibliologique du pays était soumise à une législation et réglementation non écrite mise en place par l'autorité coloniale pour asseoir son pouvoir et sa domination sur les populations colonisées.

On pouvait constater, selon Eddie Tambwe, des mesures ponctuelles, des actions policières qui se retrouvaient dans les textes politiques, sous formes des mesures et des ordonnances sur l'écrit et la presse.^{23(*)}

En substance, ce propos va essayer de montrer que dans le domaine de l'écrit, le pouvoir politique s'abstenait de toute réglementation préalable, comme le voudrait toute législation. Cela tient au pragmatisme politique qui voulait laisser mains libres aux autorités administratives dans leurs interventions contre d'éventuels phénomènes de communication sociales mettant en cause le fondement de l'ordre colonial.

L'on a constaté que la charte coloniale belge n'organise pas de manière expresse la presse au Congo belge, lorsque dans ses dispositions elle stipule : *« qu'aucune mesure ne peut être prise par la presse que conformément aux lois et décrets qui la régissent. »*

On est plutôt renvoyé aux lois et aux décrets édictés par les autorités coloniales. Parmi ceux-ci on peut citer le code pénal colonial, qui en son article 2 institue une autorisation préalable du gouverneur général du Congo belge avant la publication de tout écrit. L'article 4 de cette loi érige en infraction l'introduction, la mise en vente, la distribution ou l'exposition d'écrits, dessins, gravures, peintures, emblèmes ou images susceptibles de porter atteintes au respect dû à l'autorité. L'article 21 de cette loi souligne que celui qui par l'écrit ou l'image provoquait à commettre une infraction, même si les provocations n'étaient pas suivies d'effets, était considéré comme auteur d'infraction. Enfin l'article 186 de ce code pénal vise les alarmistes de la population contre la sûreté de l'Etat et de l'ordre public.

En 1924, le rapport d'un expert belge du nom de DRYEONDT reconnaissait que *« l'administration locale est loin d'encourager les premières tentatives de presse*

locales, au contraire, cherche à diverses reprises et par divers moyens, tout officieux d'ailleurs, et jamais directs, à les contrecarrer. »^{24()}*

Dans ses recherches, Eddie Tambwe s'est appesanti sur certains critères de choix pour mener à terme son étude sur la situation bibliologique de la RDC. Il a tenu compte pour ce faire, de la langue d'édition des différents écrits, de l'évolution du nombre de titres, de l'obédience et statut politique des journaux. Dans ce troisième cas, il a relevé la presse missionnaire, la presse pour colons et la presse pour canaliser l'élite autochtone. Selon l'auteur, durant la période coloniale, on est passé d'un modèle bibliologique dominé par le modèle colonial vers un second modèle, de vocation, tour à tour national, nationaliste, et indépendantiste.^{25(*)}

Il pense que face à la montée du modèle oppositionnel, le pouvoir colonial belge observa une double démarche : la restructuration et la censure.

* Dans **la restructuration**, le pouvoir colonial a mis en place deux nouveaux types de presse. Il s'agit de la presse syndicale chargée d'encadrer les travailleurs, contenir les mouvements sociaux dans les entreprises et une nouvelle presse missionnaire adaptée à la conjoncture politique du pays.

* Parlant de **la censure** érigée comme modèle oppositionnel ou de pression, l'auteur affirme que la situation juridique sous le régime du Congo Belge est donc d'encourager des éléments conformistes, les laisser se développer dans un vide ou un laconisme juridique ambiant, quitte à les réprimer dès qu'ils troublent le statu quo.^{26(*)}

Parmi les différentes sources de tensions, on pouvait noter le Kimbanguisme, le Panafricanisme, le Communisme et le Kitawala. Tous ces mouvements ont été à la base des différentes mesures de censures ayant débouchées sur l'ordonnance du 05 Mars 1922 du gouverneur général du Congo Belge LIPPENS qui stipulait : « *La publication au Congo Belge de tout journal ou écrit périodique ne pourra avoir lieu sans autorisation préalable du gouverneur général.* » Le contrevenant à cette disposition de la loi de 1922 se voyait infliger des peines d'amendes. Au regard de cette loi, on constate que celle-ci limitait la diffusion ou publication de l'information en muselant la presse. Celle-ci interdisait aussi la lecture et la circulation des revues noires américaines, des journaux classés communistes ou ceux qui provoquent le bas instinct de l'homme (presse érotique, pornographique).

Cette censure fut renforcée par le décret royal du 06 Août 1922, approuvé par l'ordonnance loi du gouverneur général du Congo belge. Les points essentiels de cette censure sont les suivant :

- L'article 1 de cette loi stipule que l'introduction et la circulation au Congo belge des journaux ou écrit périodique, publiés en dehors de la colonie, en quelque langue que ce soit, pourra être interdite par ordonnance du gouverneur général,
- Selon l'article 2 de cette loi, la publication au Congo belge de tout journal ou écrit périodique ne pourra avoir lieu sans autorisation préalable du gouverneur général,
- Dans l'article 3, cette loi fait mention de l'introduction, la publication, la mise en vente ou la distribution de journaux ou écrits faites sciemment en violation de l'interdiction prononcée par application des articles premier et deuxième de cette loi sera punie d'une servitude pénale de six mois au maximum et d'une amende de 2.000 Franc au maximum ou de l'une de ces peines seulement,
- L'article 4 stipulait que seront également punies de mêmes peines : l'introduction, la mise en vente, la distribution ou l'exposition d'écrits, dessins, gravures, peintures susceptibles de porter atteinte au respect dû à l'autorité belge.

Eddie Tambwe a relevé que les périodes dégagées par la censure au niveau

bibliologique dans notre pays durant la période coloniale, constitue ce qu'on peut appeler les deux âges bibliologiques du Congo belge. Pour l'auteur, tout indique que le premier âge partirait du début de la colonisation (1885) pour s'achever au moment où le régime est confronté à la conjoncture amenée du fait de la seconde guerre mondiale (1940). Cette période est dite « *âge du modèle dominant et de la dualité bibliologique* ». Ce premier âge lui-même est lié à la conjoncture de l'Etat du Congo belge ; celle-ci étant intimement dictée par les aléas de la conjoncture économique.

Le second âge bibliologique de notre pays durant la période coloniale, va de 1940 à 1960. Il est appelé « *âge du modèle nationaliste* ». C'est à cet âge que s'est opéré un rééquilibrage bibliologique opéré par le pouvoir politique à la suite de la nouvelle conjoncture.

Le 17 Août 1959, les autorités du Congo Belge et du Ruanda-Urundi signent le décret de base relatif aux libertés de presse, d'association et de réunion. Celui-ci met fin au régime de l'autorisation préalable, dans la limite de la loi. Dans cette loi de 1959, il ressort que la responsabilité pénale de délit de presse incombe seulement à son auteur, à condition que celui-ci soit connu. Selon les prescrit de cette loi, à l'absence de celui-ci, c'est l'imprimeur ou le distributeur des dits écrits qui sera poursuivit.

La législation et réglementation de l'écrit sous le premier régime de la République du Congo (1960-1965) sont directement régies par la loi du 09 décembre 1960. Cette loi initiée par le gouvernement provisoire du collège des commissaires généraux (qui remplace le gouvernement Lumumba) parle du régime de la presse, tant nationale qu'internationale. Comme la loi du 17 Août 1959, cette nouvelle loi supprime l'autorisation préalable avant toute publication et rend obligatoire la fonction du Directeur de publication. A la place de l'autorisation préalable, celle-ci institue une simple déclaration préalable auprès du ministère de l'information. A ce propos, tout responsable d'édition aura l'obligation de communiquer des renseignements sur le titre du journal, ou de l'écrit ; le nom et la demeure du directeur de publication, l'indication de l'imprimerie où le journal ou l'écrit est imprimée. Outre les poursuites judiciaires et des amendes à charges de l'éditeur prévues en cas de non respect de la loi, le décret du 09 décembre 1960 donne le droit au ministre de l'information de suspendre la publication d'un journal ou d'un écrit qui est de nature à compromettre l'ordre ou la tranquillité publique.

Et cette suspension dont la durée ne peut dépasser 21 jours, n'est pas astreinte à la procédure judiciaire. Concernant les publications étrangères circulant sur le territoire national, c'est au ministère de l'intérieur que revient la charge d'interdire l'introduction, la circulation et la mise en vente de la presse étrangère de nature à troubler l'ordre et la tranquillité publique. Les contrevenants pouvaient encourir des sanctions allant jusqu'à l'emprisonnement de six mois au maximum et au paiement des amendes.

En 1964, la constitution de Luluabourg garantit à tout congolais la liberté d'expression et de la presse à tout congolais. Aucune autorisation de paraître n'était requise et la censure était abolie. Cette loi ne pouvait soumettre à l'exercice de la liberté de la presse à des restrictions que pour la sauvegarde de l'ordre public, de sécurité publique et de bonnes moeurs ainsi qu'au respect des droits d'autrui. Les différentes crises politiques connues au pays durant cette période avaient favorisé la chute de ce régime politique. Ceci s'est concrétisé par le coup de force du haut commandement militaire du 24 Novembre 1965, portant le général Mobutu au pouvoir.

Sous la deuxième République (1960-1990), La législation et réglementation de l'écrit sous le premier régime de la République du Congo était beaucoup plus marqué par le pouvoir politique sous le régime du mouvement populaire de la révolution, le MPR. Dans son évolution, la loi sur la presse voit en 1970 introduit des nouvelles notions. C'est celle du cautionnement, de la déclaration préalable et du dépôt judiciaire et administratif. Cette loi comportait plusieurs contraintes. Ainsi pour publier un journal, un éditeur devait verser une caution de 25.000 francs congolais, somme qui

correspondait à 50 mille dollars américains. De ce fait, il était difficile pour tout Congolais de réunir ce montant très élevé. Une autre contrainte de taille contenue dans cette loi était de voir le ministre de l'Information être en mesure de suspendre ou d'interdire un journal dont le contenu est offensant pour les autorités politiques, le chef de l'Etat et porterait atteinte à l'ordre public et à l'unité nationale. Cette contrainte à la fois politique et financière oblige beaucoup de personnes à se désintéresser de la presse.

En 1981, on va assister à une nouvelle réforme de la presse. Il s'agit de l'ordonnance loi du 02 Avril 1981 qui libéralise légèrement le secteur de la presse, qui longtemps, a été sous le contrôle de l'Etat. Mais elle maintient encore le régime de l'autorisation préalable, c'est-à-dire que tout organe d'information à créer, devra désormais se conformer aux dispositions légales relatives à la constitution et au fonctionnement des entreprises privées. Cette libéralisation de la presse aura comme conséquence la multiplication de plusieurs titres sur le marché dont le financement ne relève plus du ministère de l'Information.

Il faut noter que la loi du 02 Avril 1981 est une vraie révolution dans la presse congolaise, car avant celle-ci, la carrière du journaliste n'était réglée par aucune loi particulière, en dehors du code du travail qui n'était pas respecté par les éditeurs des journaux. Cette nouvelle réglementation sur la presse définit les conditions d'accès à la carrière de journaliste, détermine les droits et les devoirs du journaliste. Mais malheureusement, les chefs d'entreprises de presse ne se donnaient pas la peine de respecter cette loi sur la presse.

En 1996 fut votée et promulguée la loi 96 du 22 Juin 1996 fixant les modalités de l'exercice de la liberté de presse en RDC. La grande innovation de cette loi est qu'elle vise l'ensemble des médias écrits ou audiovisuels. Selon cette loi, les privés peuvent désormais exploiter l'audiovisuel, jadis monopole de l'Etat. Aussi cette loi du 22 Juin 1996 supprimait l'autorisation préalable remplacée par une simple déclaration auprès de l'organe régional ou du ministère ayant l'information dans ses attributions. Enfin selon toujours cette loi, les organes d'informations doivent être créés par des entreprises de presse régulièrement constituées.

Pour le professeur Malembe Tamandiak, sans la presse, il n'y a aucune vie démocratique, aucune liberté d'expression parce que la presse est le phare qui éclaire. Elle dérange toujours le pouvoir qui cherche par tous les moyens à se l'approprier, soit par des pots-de-vin, soit par des mesures contraignantes. Pour mieux se défendre contre toutes ces atteintes, poursuit-il, la profession doit s'organiser. Et la meilleure organisation suppose au préalable une formation des journalistes.^{27(*)}

Chapitre II.

Rappel du contexte politique de la RDC

Ce chapitre rappelle le contexte politique qui a prédominé la période précédente à l'année 1990, marqué essentiellement par la forte influence du MPR parti Etat sur le modèle bibliologique de notre pays. Nous nous intéresserons principalement à la période après l'indépendance, précisément celle allant de 1965 jusqu'à 1990 ; puis à celle marquant la fin du règne Mobutu et le début de l'ère Kabila. Le choix de cette tranche d'années est fait en fonction de son caractère significatif marqué par la forte influence politique sur le modèle bibliologique de notre pays.

II.1. Contexte politique avant 1990

Notre pays la République démocratique du Congo, ancienne colonie belge, accéda à l'indépendance le 30 Juin 1960. Cette période après l'accession de notre pays à la souveraineté nationale et internationale est très mouvante. Les rebellions, sécessions et incertitudes quant aux détenteurs du pouvoir se succédèrent jusqu'en 1965, date à laquelle le lieutenant général Joseph Désiré Mobutu, alors commandant en chef de l'armée, prit le pouvoir et s'autoproclama président de la République. Au cours de deux

premières années de son existence, le nouveau régime mit ses priorités sur les tâches de reconstruction et de consolidation politique. Mobutu se fixa comme prérogative de créer des nouvelles bases de la légitimité de l'Etat sous le régime du parti unique, le M.P.R (Mouvement Populaire de la Révolution). Pour ce faire, il démantela progressivement les institutions de la première République, tout en accroissant la centralisation du contrôle du pouvoir autour du président. Pour mieux faire asseoir son pouvoir, Mobutu réduisit sensiblement les prérogatives du parlement qui passa du bicaméral (deux chambres) au monocaméral (une seule chambre) appelé assemblée nationale. Toutes les décisions exécutives étaient désormais prises par ordonnances lois présidentielles. Tous les partis politiques furent dissous et les activités politiques interdites. Le président devint chef de l'Etat, de l'armée, de la police et en charge des affaires étrangères. Il approuvait ou démissionnait les ministres et leurs membres de cabinet, et leur fixait leurs attributions. Les ministres étaient en charge de la stricte exécution des ordres et programmes du président. Celui-ci approuvait et/ou démissionnait aussi les gouverneurs de province, ainsi que tous les juges, y compris ceux de la cour suprême de justice.

Une autre priorité du régime fut la reconstruction des structures sociales et politiques du pays. Ce processus débuta en 1970, se poursuivit avec le changement du nom du pays en 1971. La République démocratique du Congo devint la République du Zaïre.

II. 1.1. La zaïrianisation : Point culminant du régime Mobutu

Le point culminant du régime Mobutu fut l'adoption de la constitution de 1974, la mise sur pied de la politique de la zaïrianisation forcée avec la centralisation et la concentration croissante du pouvoir dans les mains du père de la nation, nouveau titre que porte le chef de l'Etat du Zaïre et président fondateur du MPR.

Cette politique de Zaïrianisation prônée par Mobutu avait pour but de nationaliser progressivement les biens commerciaux et des propriétés foncières appartenant à des ressortissants ou groupes financiers étrangers. Cette mesure, selon l'esprit de son initiateur, visait une réappropriation nationale de l'économie ainsi que la redistribution des richesses acquises pendant la colonisation. C'est ainsi qu'on a assisté entre les années 1966 et 1971 au changement des noms de plusieurs lieux, tels que Léopoldville qui devint Kinshasa, Stanleyville qui changea à Kisangani, tandis qu'Elisabethville se transforma à Lubumbashi, Jadotville à Likasi, Albertville à Kalemie et Luluabourg à Kananga.

En Décembre 1971, Mobutu commença à diminuer la puissance des églises. Il reconnut trois d'entre elles. Il s'agit de l'église du Christ au Congo rebaptisée église du Christ au Zaïre, l'église Kimbanguiste et l'église catholique romaine.

II.2. Réinstauration de la démocratie et problèmes de son application

Le régime Mobutu commença à s'affaiblir avec la fin de la guerre froide entre les années 1989 et 1990 suite à des multiples pressions et contestations internes et externes. Des nombreuses critiques de la communauté internationales ont été formulées contre son régime suite à ses violations des droits de l'homme, son économie en déroute et la corruption de son gouvernement ainsi que l'assujettissement du budget national aux fins personnelles.

Conscient des critiques formulées contre son régime, Mobutu lança les consultations populaires entre février et Avril 1990. Le but de ces consultations était de permettre au peuple zaïrois (congolais aujourd'hui), de s'exprimer librement sur le fonctionnement des institutions nationales.^{28(*)}

Cette initiative se justifiait du fait qu'à la faveur de l'agitation politique survenue dans l'ancienne Union Soviétique et en Europe de l'Est suite à l'écroulement du mur de Berlin, la géopolitique tant nationale qu'internationale était devenue très hostile à toute forme de dictature.

Pour ce faire, un bureau des consultations populaires dirigé par Mokolo Wa Mpombo a été mis en place. Il était chargé de recueillir tous les avis et considérations de la population sur la gestion de la chose publique.

En début d'Avril 1990, ce bureau après avoir procédé au dépouillement de 6500 memoranda collectés, déposa son rapport au président de la République. C'est à l'issue de ce dépouillement que le président Mobutu ouvra une brèche à la démocratisation suite à son discours du 24 Avril 1990. Il annonça plusieurs bouleversements politiques, à savoir la fin du monopartisme, l'instauration du multipartisme, la fin du rôle dirigeant du parti, et la séparation entre le parti et l'Etat.

II.3. La Conférence nationale souveraine (CNS)

En conviant les Zaïrois à constituer la troisième République, le président Mobutu voulait en réalité faire procéder rapidement aux élections. Son challenger, Etienne Tshisekedi est dans la même logique quant il réclame la démission du chef de l'Etat et la constitution d'un gouvernement de transition, qui dirigé par lui, conduirait le processus de changement.^{29(*)}

Malgré leurs points de vue divergents, ces deux acteurs finissent par s'accorder sur le principe d'organiser la Conférence nationale souveraine, une vaste assemblée des délégués représentant les forces vives et les institutions du pays, ainsi que les centaines des partis politiques naissent au cours de cette période.

Il faut dire que la Conférence nationale souveraine a édifié un système institutionnel, en mettant en place un cadre juridique pour la transition. Mais malgré les proclamations d'attachement à l'éthique de la démocratie, à l'ordre et à la loi ; les principes arrêtés, les lois édictés par ces assises resteront lettre morte. Toutes les recommandations qui ont découlé de ces travaux de la CNS ne seront restées que des instruments aux mains des acteurs d'un combat politique qui tend à se réduire à une simple lutte de pouvoir.

II.3.1. Fausse note de départ pour la CNS

Cette Conférence nationale souveraine est d'abord partie d'une fausse note. En effet, c'est dès fin Avril 1990 que les représentants de neuf partis de l'opposition au président Mobutu réclament, à l'issue d'une réunion tenue à Bruxelles sous la présidence de Marcel Lihau de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social, l'UDPS en sigle, l'organisation d'une Conférence nationale.

De son côté dans son discours du 24 Avril 1990, en lieu et place d'une Conférence nationale, Mobutu avait annoncé la création d'une commission qui serait chargée de élaborer la constitution pour la troisième République. Il signa à cet effet, l'ordonnance loi N°91-070 du 06 Mars 1990 pour instituer cette conférence constitutionnelle. Une divergence des points de vue est née entre le président de la République et l'opposition, donnant ainsi lieu à une controverse juridique, à des contestations et pressions politique de tout genre. La position de Mobutu correspondait à sa stratégie de vouloir garder le contrôle d'un processus irrévocable du changement. Il se proposait lui-même de proclamer la fin de la deuxième République et l'avènement d'une démocratie fondée sur le pluralisme. Pour arriver à ses fin, Mobutu se proposait de déclencher une procédure de réforme des institutions, laquelle procédure lui permettrait de rester maître du jeu politique en cette période mouvante de l'histoire de notre pays. Et pourtant au terme de la période de transition dont il se fixe le 30 Avril 1991, la constitution ainsi que les institutions de la deuxième République devront être révisé, en fonction des décisions du 24 Avril 1990. Et cette révision serait opérée par le conseil législatif (parlement), organe mis en place par le régime du parti-Etat.

Parallèlement à cette révision de la constitution en vigueur, un nouveau projet de loi fondamental sera élaboré par une commission spéciale et soumise au referendum. En claire, ne voulait pas de la conférence nationale. Par la suite, il acceptera la formule de

la conférence nationale, mais il se refuse à reconnaître à celle-ci une plaine souveraineté. Il montre, en ne participant pas à sa séance d'ouverture, qu'il n'entend pas jouer le jeu. Le 20 Avril 1991, rompant avec l'engagement qu'il avait pris une année plus tôt de se comporter désormais en « arbitre », de rester au dessus de la mêlée, Mobutu reprend la présidence du M.P.R, l'ancien parti unique qu'il considère désormais privatisé car il n'a plus le caractère d'un parti-Etat.^{30(*)}

De son côté, l'opposition politique considère qu'une situation de vide juridique a été créé par le discours présidentiel. Selon elle, en mettant fin au monopole politique du M.P.R, en le dépouillant de son rôle dirigeant, en prenant lui-même congé du parti unique dont il était chef jusqu'alors, le président a touché en profondeur le régime constitutionnel régissant le pays en ce temps.

Dans la déclaration de Bruxelles et dans leurs différentes prises de positions, les partis de l'opposition avaient maintes fois refusés l'idée d'un régime de transition qui articulerait le changement à la continuité. Pour eux, la conférence nationale qu'ils réclamaient devrait être un organe souverain de cette période de transition. Elle serait chargée de designer le formateur d'un gouvernement provisoire, tout en exerçant le pouvoir législatif et instituant une commission constitutionnelle. De même, en renonçant au multipartisme à trois énoncé dans son discours du 24 Avril 1990, au profit d'un multipartisme intégrale institué par la loi du 18 Décembre 1990, Mobutu s'est vu obligé de revoir sa position en acceptant que la proposition de sa conférence constitutionnelle se transforme en une conférence nationale. Un acte qui sera concrétisé par une ordonnance loi du 11 Avril 1991. Selon l'article 2 de cette loi, cette nouvelle institution sera chargée de « discuter de toutes les questions d'intérêts national en vue de la démocratisation des options fondamentales de la troisième République, d'élaborer un projet de constitution à soumettre au referendum populaire ; et enfin, de déterminer le contenu de la loi électorale et d'élaborer le calendrier électorale. »^{31(*)}

Cette décision prise d'organiser la conférence nationale souveraine prise sous le règne de Chrispin Mulumba Lukoji (Premier ministre autrefois), est le résultat d'un consensus entre le pouvoir en place (gouvernement) et l'opposition politique. Les compétences de ses assises sont plus larges que celles d'une conférence constitutionnelle.

Convoqué d'abord pour le 29 avril 1991, ensuite pour le 10 puis le 31 Juillet 1991, la conférence nationale souveraine finira par s'ouvrir le 07 Août 1991. Dans son discours à l'ouverture de ces travaux, le Premier ministre Mulumba Lukoji avait dressé un bilan sombre et négatif des trente et une années d'indépendance de notre pays. Un bureau provisoire dirigé par Isaac Kalonji Mutambayi, doyen en age de cette assemblée, fut mis en place. Il était secondé dans ses fonctions de Mwadi Kabongo et Waza Banga, les deux benjamins de ces assises.^{32(*)}

Ce bureau sera vite remplacé par un autre bureau provisoire, et ensuite par présidium définitif présidé les deux par Monseigneur Laurent Mosengwo Pasinya.

II.3.2. Principaux faits politiques de la transition sous Mobutu

La politique active de notre pays avait connu des nombreuses mutations. Nous citerons qu'en date du 22 Juillet 1991, au moment où les débats s'échauffaient autour de l'opportunité d'une conférence nationale souveraine, le président surprend toute la population en nommant Etienne Tshisekedi Wa Mulumba, son opposant de toujours, au poste de premier ministre, en remplacement à Mulumba Lukoji qui lui-même succéda au professeur Vincent de Paul Lunda Bululu. Une attitude jugée de fuite en avant par la classe politique zaïroise (Congolaise).

Mobutu justifie son choix par le souci de la décrispation de la situation politique du pays. Etienne Tshisekedi déclina cette offre présidentielle. Ce qui obligeant le maréchal Mobutu à reconduire Mulumba Lukoji dans ses fonctions de premier ministre trois jours plus tard, soit le 25 juillet 1991.

Un autre événement vint ralentir l'élan démocratique attendu de tous les vœux par la population. Il s'agit des pillages systématiques de la ville de Kinshasa le 23 et 24 Septembre 1991. A la veille de ces événements, donnant le coup de grâce à cette première mouture de la conférence nationale souveraine, monseigneur Mosengwo annonçait le 20 Septembre de cette même année dans un communiqué que l'église catholique suspendait sa participation à ses assises « *dont l'organisation et la direction actuelle ne reflète ni ne favorise l'instauration d'une véritable démocratie.* »^{33(*)}

Cette situation va précipiter le départ de la primature Chrispin Mulumba Lukoji. Pour résoudre cette crise, des négociations politiques ont aussitôt eu lieu au palais des marbres entre les principales forces politiques réunis autour du chef de l'Etat. Au terme de celles-ci, des accords politiques désignant Etienne Tshisekedi comme chef de gouvernement, en remplacement à Mulumba Lukoji, furent signés. Cette machine se bloquera au moment de la signature de la formule de prestation du serment constitutionnel, Etienne Tshisekedi y biffera certaines mentions. Un geste qui sera mal vu par le camp au pouvoir comme un délit de justice grave. C'est ce geste qui va lui coûter son fauteuil de la primature le 21 Octobre 1991. Il sera remplacé à ce poste par Bernardin Mungul Diaka le 23 Octobre de la même année. Sitôt au pouvoir, il va connaître un règne éphémère, soit d'un mois et quelques jours.

Pendant ce temps, le pays va poursuivre sa descente aux enfers suite à l'isolement diplomatique généralisé. Le 25 Octobre 1991, la France interrompt sa coopération avec le Zaïre et décida du rapatriement de tous ses ressortissants. Trois jours après, soit le 28 Octobre, la Grande Bretagne emboîta les pas à la France. Le même mot d'ordre de quitter le Zaïre fut donné par les gouvernements du Benelux à leurs ressortissants au cours de la même période.

Cette crise que connaissait le zaïre commençait à prendre des proportions inquiétantes. Elle a même été à la base du remplacement le 25 Novembre 1991 de Bernardin Mungul Diaka par Nguz-a-Karli Bond au poste de premier ministre. Ce dernier fut nommé à ce poste à l'issue des seconds accords des palais des marbres. Mais quatre jours avant sa nomination, soit le 21 Novembre 1991, au moment où les négociations politiques étaient entamées au palais des marbres, Jean De Dieu Nguz-a-Karli Bond annonce depuis le siège de son parti l'UFERI (Union des Fédéraliste et Républicains Indépendants), la création par lui d'un courant libéral et démocratique dans l'opposition jusque là regroupée dans la plate forme politique « Union sacrée de l'opposition composé de l'UDPS(Union pour la démocratie et le progrès social) , du PDSC(Parti des démocrates social chrétiens) et de l'UFERI. Le départ de Nguz de l'Union sacrée entraîna celui de plusieurs personnes de l'opposition. Ce qui affaiblit rapidement cette famille politique zaïroise.

Parmi les premiers actes forts posés par Nguz-a-Karli Bond, figure sa décision de suspendre les travaux de la CNS le 19 janvier 1992. Cette décision déclencha une série de manifestations de protestation à travers tout le pays.

C'est dans ce contexte que s'inscrit « *la marche de l'espoir* » organisée le 16 Février 1992 par les chrétiens de Kinshasa toute tendance confondue. La réaction du gouvernement ne se fit pas attendre. On compta des morts par dizaines, des blessés par centaines, des arrestations et autres sévices.^{34(*)}

C'est au bout d'environ trois mois de tractations serrées et patientes, menées par Mgr Mosengwo auprès des autorités politiques et des instances gouvernementales, qu'eurent lieu la rencontre de la réconciliation, à Iyonda près de Mbandaka. Il ressort de ces pourparlers, la décision de la réouverture de la CNS le 06 Avril 1992. Deux semaines après cette reprise des travaux, soit le 05 Mai 1992, la CNS adopta son règlement intérieur et l'acte proclamant sa souveraineté. Mais c'est le 06 décembre de la même année que s'est déroulé la séance de clôture de ce forum national, après l'escamotage des commissions dites sensibles : il s'agit des commissions assassinat et des biens mal

acquis.

Il a été prévu à cette occasion, l'organisation d'un rite de réconciliation. Mais cette cérémonie n'aura jamais lieu du fait de l'absence délibéré du chef de l'Etat.

Notons que durant son déroulement, la CNS a réunis durant 15 mois plus de 2.850 délégués venus de tous les coins du pays. On comptait 900 délégués des partis politiques, 1.100 de la société civile, 950 des institutions publiques ; ainsi que 100 personnalités invitées.

Le présidium de cette conférence était composé de 11 membres désignés selon le critère de l'équilibre géographique, la proportionnalité des composantes et la présence des sensibilités politiques. Les délégués à ces assises provenaient essentiellement de quatre entités, à savoir les partis politiques, la société civile, les institutions publiques et les invités de la CNS.

Le 15 Août 1992, suite à une brillante victoire aux élections organisées au sein de la CNS, Etienne Tshisekedi reprendra encore le tablier de la primature. Une fois de plus, son règne fut de courte durée car il va de nouveau se faire démettre de ses fonctions suite à une controverse financière.

En effet, Etienne Tshisekedi, en sa qualité de patron de la primature, a procédé à la démonétisation d'une nouvelle coupure de cinq millions de zaïre, estimant que loin de résoudre la crise économique du moment, celle-ci allait accélérer davantage la dégradation de la situation.

Pour la présidence de la République, cette démonétisation fut illégale. Ce qui laissera mains libres au président Mobutu de le démettre de nouveau de ses fonctions en vertu des textes assortis de la CNS. Désormais la guerre entre les deux politiciens antagonistes était ouverte.

Rappelons que tous ces différents locataires de la primature ne jouissaient ni du soutien de la communauté internationale, ni du crédit de la population.

Notons qu'à sa clôture le 06 décembre 1992, la Conférence nationale souveraine a eu comme acquis essentiel d'avoir procédé à la relecture de l'histoire du Zaïre conçu comme un instrument essentiel de la réconciliation nationale. Mais ces assises ne pouvaient avoir du crédit ou succès que si elles amenaient les acteurs de l'histoire du pays à procéder à un aveu public de leurs fautes. Or comme l'a reconnu Mgr Mosengwo dans l'une de ses allocutions : « *Peu des conférenciers intervenus aux travaux de la CNS ont reconnu avoir commis des forfaits au détriments de l'Etat.* »

Le second acquis de la CNS fut d'avoir élaboré l'acte constitutionnel de la transition définissant le cadre juridique de la transition. Mais en refusant d'y apposer sa signature, le chef de l'Etat a montré que cet acte n'était pas le fruit du consensus national, répondant à ses attentes. D'autre part, le fait que le gouvernement d'Etienne TSHISEKEDI se soit constitué hors du réel contrôle de la conférence, témoigne déjà de ce que la suite de l'évolution politique confirmera : « *l'incapacité de la CNS, et par la suite du HCR, à jouer leur rôle de parlement de transition* »^{35(*)}

A la clôture de ses travaux, le président Mobutu va remettre en cause tous les acquis de la CNS. Cette conférence a adopté un projet de loi électorale qui ne sera jamais mis en application. Le calendrier électoral ainsi que l'ordre des opérations électorales adopté aux cours de ses assises, sera par la suite modifié par le pouvoir Mobutu. L'acte de la transition sera modifié et le projet de la constitution amendé en 1996 par le haut conseil de la République-parlement de transition. Ce projet sera même jeté aux oubliettes par le régime Laurent Désire KABILA lors de sa prise de pouvoir le 17 Mai 1997.

Pour concurrencer la CNS, Mobutu promet de mettre en chantier un autre projet de constitution unitariste et présidentialiste taillé sur mesure. Ce nouveau texte de loi sera

soumis au referendum populaire face au projet de loi fédéraliste et parlementaire de la CNS.

Faisant le toilettage de sa cour, MOBUTU chargera Jean De Dieu Ngunz-a-Karli Bond d'élaborer le projet constitutionnel alternatif à celui de la CNS.

Le 01 décembre 1992, le président de la République signa deux ordonnances, dont l'une dissolvant le gouvernement Tshisekedi (issu de la CNS) ; et l'autre nommant Etienne Tshisekedi entant que formateur du gouvernement d'union nationale. Celui-ci qui refuse de se plier à cette décision, promulgue à son tour le 10 décembre 1992 une ordonnance qui confie la gestion des affaires courantes aux secrétaires généraux des ministères.

Le 04 Février 1993, MOBUTU annonce la révocation du Premier ministre élu à la CNS et le 29 Mars de la même année, nomme Faustin BIRINDWA comme Premier ministre. Il sera investit avec son gouvernement le 04 Avril 1993.

Cette décision ouvre la voie à une période de dédoublement des institutions au Zaïre. Etienne TSHISEKEDI considérant que son gouvernement reste en fonction et est le seul légal. Or c'est le gouvernement Birindwa, issu du conclave politique du Palais de la nation, qui exerce le pouvoir de fait pendant cette période. Le gouvernement d'Etienne Tshisekedi, issu de la CNS, est coupé du pouvoir présidentiel et donc du contrôle de la force publique. Il n'a pas accès aux ministères, n'exerce aucune autorité sur la Banque centrale du Zaïre. Il continue tout simplement à tenir ses réunions hebdomadaires et s'efforce de valoriser le soutien dont il bénéficie sur la scène internationale.

Ce bras de fer se déroule dans un climat de violence et de pillage. En plus de ceux de Kinshasa déroulés du 28 janvier au 02 février 1993, des scènes de pillages ont eu lieu tour à tour à Mbuji Mayi, Mbandaka, Kisangani et dans plusieurs villes du Nord Kivu, telles que Goma, Rutshuru et Butembo.

Ces pillages, à la différence de ceux déroulés en 1991, ont été spécialement organisés par des militaires. Ces mutins s'en prenaient, selon la voix des sans voix (une ONG de défense des droits de l'homme), aux installations commerciales et industrielles, aux habitations des politiciens de la mouvance présidentielle et de l'opposition. Ils s'en prenaient aussi aux écoles, aux hôpitaux, aux institutions religieuses et lieux de cultes.

Après ces moments de troubles, une ordonnance présidentielle du 14 janvier 1994 démettra le gouvernement Birindwa, qui continuera à assumer les affaires courantes jusqu'à l'arrivée le 06 juillet 1994 de Léon Kengo Wa Dondo à la tête du gouvernement. Issu des accords du Haut conseil de la République parlement de transition, Kengo est à son troisième mandat à la primature, après celle allant de Novembre 1982 à Octobre 1986 et celle allant de Novembre 1988 à Mai 1990. Il occupe ce fauteuil jusqu'en 1997, après avoir procédé à quelques remaniement de son équipe la dite période, marqué par des troubles et crises intenses entre le président Mobutu et Etienne Tshisekedi, son opposant.

II.4. La chute de Mobutu

Au terme de la conférence nationale souveraine, les dérives du régime Mobutu mis à nue, obligent les Zaïrois à rendre ce dernier responsable de tous les maux subit par le peuple durant toutes les années de l'après indépendance. Parmi les critiques formulées contre son régime figure celle d'avoir causé la ruine des finances publiques du pays.

Humilié dans la capitale Kinshasa, Mobutu se retire dans son palais de Kawele, dans la province l'Equateur. Son isolement devient très évidente au pays et à l'étranger où il a bénéficié jusqu'à la fin de son règne, du soutien de la France.

Malade d'un cancer de la prostate, celle-ci va renforcer cette impression de faiblesse. Ce qui fut une porte ouverte à ses opposants intérieurs et ses ennemis extérieurs d'intensifier leurs actions.

En 1994, le pays s'enfonce dans la crise. Celle-ci s'aggrave avec l'arrivée des réfugiés rwandais fuyant d'abord la répression du génocide au Rwanda, et fuyant à partir de 1996 la répression de l'alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo dirigé par Laurent Désiré Kabila.

Ceux-ci entrent à Kinshasa le 17 Mai 1997, entraînant la chute définitive du pouvoir en place et la fuite en exil de Mobutu Sese Seko, malgré des dernières tentatives de négociations sans succès avec les forces rebelles pour le partage du pouvoir, négociation parrainées sur le navire Outenika par Nelson Mandela, président de la République Sud africaine en ce temps là.

Mobutu sera obligé de quitter la capitale le vendredi 16 mai 1997 suite à l'avancée des forces rebelles aux portes de Kinshasa.

Après son départ, le Général Mahele appelé « Tigre » dans les rangs militaires, est abattu méchamment par la division spéciale présidentielle, (la garde présidentielle) au camp colonel Tshatshi. Mobutu moura dans son exil à Rabat au Maroc le 07 Septembre 1997. Il sera inhumé au cimetière chrétien de cette ville. Mobutu meurt en laissant un pays économiquement par terre, en conflits avec de nombreux voisins pour ses richesses.

II.5. L'arrivée de Laurent Désiré Kabila,

L'arrivée le 17 Mai 1997 de Laurent Désiré Kabila au sommet de la République démocratique du Congo est le fruit d'une coalition internationale entre le Rwanda, l'Ouganda, l'Angola, et bien d'autres forces présent dans la région.

A la tête de l'Alliance des Forces démocratique pour la libération du Congo, Kabila est financé dans son mouvement par plusieurs multinationaux canadiens et américains pour la plupart. Dans les rangs de l'armée de Kabila figurait de nombreux membres de l'armée de Mobutu qui le rejoignirent au cours de leur marche des frontières orientales du pays vers Kinshasa. La résistance s'effondra face à eux à leur entrée dans la capitale. Dès son entrée en fonction à la tête de l'Etat congolais, la situation changea rapidement. Laurent Désiré Kabila fut accusé de plusieurs maux, entre autres la corruption, la dictature accrue dépassant même la limite du tolérable. Plusieurs personnes proches de son régime politique se désolidarisèrent de lui. Ce qui alimenta ainsi le conflit avec les minorités ethniques de l'Est, qui réclamèrent davantage d'autonomie. Le 27 juillet 1998, de retour d'un voyage de 48 heures du Cuba (le 24 et 25 juillet 1998), Laurent Désiré Kabila annonce publiquement qu'il met fin à la mission de coopération des militaires Rwandais, qu'il les remercie et les prie de regagner leur pays le plus vite.^{36(*)}

En août 1998, tous les membres d'origine tutsis se retirèrent du gouvernement lorsque Kabila demanda aux coopérants militaires Rwandais et Ougandais de rentrer chez eux. C'est dans ce contexte qu'éclata la deuxième guerre du Congo. Celle-ci a opposée Kabila à ses anciens alliés qui formèrent contre son régime deux camps : le Mouvement pour la libération du Congo (M.L.C) dirigé par Jean Pierre Bemba soutenu par l'Ouganda et le Rassemblement Congolais pour la démocratie soutenu de son côté par le Rwanda. Les causes de la guerre de l'Est ont un caractère essentiellement économique et sont l'expression de la lutte d'influence que se livrent les puissances occidentales en Afrique.^{37(*)}

Le prétexte de cette guerre de l'Est fut entre autre, le non respect « des accords de Lemera » intervenus en 1996 entre le président Laurent Désiré Kabila et les dirigeants Tutsis, la protection des droits des minorités banyamulenge, banyarwanda, banyavyura et banyabwisha ; la présence massive des réfugiés Hutu de 1994 ainsi que celle des rebelles ougandais en territoire congolais et enfin, l'exigence de sécurité des régimes, pourtant minoritaires et antidémocratiques en place à Kigali, à Kampala et à Bujumbura.^{38(*)}

Ne pouvant faire face à ces armées, le président Laurent Désire Kabila forma des nouvelles alliances avec l'Angola, le Zimbabwe, le Tchad et la Namibie qui lui offrirent leurs assistances militaires. Ces pays font partie de la communauté de développement d'Afrique australe à la quelle la République Démocratique du Congo vient d'adhérer, et où le président du Zimbabwe préside l'organe de sécurité et de défense. Plusieurs raisons expliquent l'intervention des trois pays d'Afrique australe : idéologiques, économiques et sécuritaires.^{39(*)}

Ce conflit armé déroulé essentiellement sur le sol congolais de 1998 à 2002, avec une fin formelle le 30 Juin 2003, date de la mise en place du régime de transition 1+4, impliqua neuf pays de la africains et une trentaine des groupes armés. Ce conflit a engendré de nombreux viols et massacres ayant entraîné la mort de près de 4 à 4 millions et demi de personnes. Des millions d'autres personnes ont été déplacées de leurs terres et/ou ont trouvées asiles dans les pays voisins. Actuellement, malgré la tenue des élections en 2006, de nombreux groupes armés sont encore actifs sur le sol congolais, principalement à l'Est du pays. Les principales victimes de ces atrocités sont les populations civiles.

En Janvier 2001, Laurent Désire Kabila meure assassiné par l'un de ses gardes du corps. Cet incident malheureux portera au pouvoir JOSEPH KABILA, fils du défunt président.

II.6. Joseph KABILA et l'installation des institutions issues des élections

Contrairement à son père, le grands succès de Joseph Kabila a été au niveau diplomatique, privilégiant la négociation à l'option militaire. L'une de base de l'assise de son pouvoir l'accord de Sun City dont les négociations avaient débutées le 25 février pour se formaliser le 19 Avril 2002. Ces accords prévoyaient la mise en place en RDC d'un gouvernement unifié regroupant toutes les forces autrefois opposées et la préparation des élections libres et démocratique. Cet accord conclut à l'issu de 7 semaines des négociations, représentent sans doute la fin du dialogue inter congolais, tel que conçu par les accords de Lusaka. Cet accord signé par la grande majorité des délégués à Sun City, à savoir le gouvernement, le M.L.C, la société civile, les Mai Mai et une bonne franche de l'opposition politique non armée, a été approuvé par l'Angola, l'Ouganda et le Zimbabwe. Ce dialogue a coûté à la communauté internationale 7 millions de dollars.^{40(*)}

A cela, s'ajoute plusieurs autres accords visant toujours le retour effectif de la paix en RDC. Il s'agit de l'accord de Pretoria signé le 30 Juillet 2002 entre la République démocratique du Congo et le Rwanda. Ces négociations de paix visaient le retrait sur le sol congolais 20.000 soldats Rwandais et le démantèlement des milices extrémistes hutus interahamwe, principaux acteurs du génocide Rwandais.

L'autre accord de paix fut signé le 6 Septembre 2002 à Luanda en Angola entre la République démocratique du Congo et l'Ouganda. Celui-ci visait le retrait des troupes Ougandaises de Bunia, en Province Orientale et l'harmonisation des relations entre les deux pays. Le 5 Octobre de cette même année, le Rwanda procéda au retrait complet de ses troupes sur le sol congolais.

Un succès diplomatique c'est la signature le 17 décembre 2002 de l'accord de paix global entre les différents délégués congolais au dialogue inter congolais. Il s'agit du gouvernement national, de l'opposition politique local, des représentants de la société civile, des Mai Mai, du M.L.C, RCD, RCD-ML et du RDC-N. Cet accord décrivait un plan pour une transition gouvernementale devant aboutir à des élections présidentielles et législatives. Cet accord marqua officiellement la fin de la guerre qu'a connue notre pays après la chute de Mobutu.

De leur côté, les autres groupes armés congolais, le **M.L.C**, **R.C.D-N** et le **R.C.D-ML** soutenus par l'Ouganda, signèrent le 31 décembre 2002 l'accord de Gbadolite. Au terme

de celui-ci les différentes parties devaient arrêter les combats dans le périmètre « *Isiro-Bafwasende et Watsa*. » Elles devraient aussi accepter la venue d'observateurs des Nations unies dans cette zone.

Cet accord fixait également des garanties de liberté de mouvement des populations civiles et d'organisation humanitaires.

Le 01 Mai 2003, l'Ouganda à son tour retira son armée régulière de Bunia et de l'Ituri, conformément à l'accord de signé le 06 Septembre 2002. C'est le 30 Juin 2003 que fut formé le gouvernement de transition, selon la formule 1+4, c'est-à-dire le président Joseph Kabila, secondé de quatre vices présidents issus des différentes parties en conflits. Il s'agit de Jean Pierre Bemba Gombo, leader du M.L.C en qualité de vice président chargé de la commission économique et financière, d'Azarias Ruberwa Maniwa, leader du R.C.D en qualité de vice président chargé de la commission politique, défense et sécurité ; de Yerodia Abdoulay Ndombasi, en qualité de vice président chargé de la commission reconstruction et développement, et enfin de Arthur Zaidi Ngoma, en qualité de vice président chargé de la commission socio culturelle. Il faut noter cette période de conflit en RDC a eu de nombreux effets négatifs : elle a détruit le tissu économique du pays, les différents édifices publics et endommagés. Aussi le viol et la violence sexuelle a été utilisé comme moyens de terreur et de domination au cours des conflits. Le nombre de morts résultant de cette guerre serait estimé à près de trois millions et demi de personnes jusqu'en 2002, selon une enquête de l'International Rescue Committee. Pour cette ONG internationale, la majorité de ces morts résulte de maladie et de malnutrition, dont la cause est imputée aux carences des services de santé et de l'agriculture, et au déplacement des réfugiés. Ce chiffre connaîtra un accroissement d'un million, c'est-à-dire à 4,4 millions deux années après, soit en 2004. Ce conflit connu en RDC a favorisé le déplacement d'environ 3,4 millions de personnes. La plupart d'entre elles proviennent de l'Est du pays.

L'**International Rescue Committee** précise également que plus de 2 millions de personnes ont été déplacées vers les contrées des pays avoisinants. On les retrouve au Burundi, au Rwanda, en Tanzanie et l'Ouganda.

Chapitre III.

Analyse du Modèle bibliologique de la RDC. Cas de l'Édition du livre

Modèle bibliologique de la transition

1. Introduction

L'édition du livre en République démocratique du Congo est un domaine qui jette un regard sur les différents problèmes du livre. Ces problèmes sont nombreux et concernent l'ensemble du processus de la communication écrite. Nous pouvons citer à juste titre l'analphabétisme qui touche une bonne partie de la population, la faiblesse du pouvoir d'achat des populations, donc des acheteurs et / ou des lecteurs potentiels ; etc.^{41(*)}

Dans une recherche publiée aux éditions l'Harmattan, Marc Ngwanza a indiqué que de 1990 à l'an 2000, le cadre macro économique de la RDC a été dominé par la suppression de fait en 1991, et formelle en 1992, de la coopération structurelle ; des contre-coups de la réforme monétaire de 1993 hâtivement préparée et mal appliquée sur un arrière-fond d'abdication de l'autorité de l'État, le laxisme de la gestion publique, des tensions sociopolitiques qui ont accélérées la décomposition du tissu économique et la désintégration de l'intermédiation bancaire, etc.^{42(*)}

Sur le plan social et culturel, Marc Ngwanza affirme que tous les indicateurs sont passés au rouge. La situation de guerre qu'a connue la RDC dans les années 1996 n'a pas épargné le secteur du livre et même, a déséquilibré celui-ci.

Plusieurs maisons d'éditions ont fermé. D'autres se sont spécialisées dans les manuels scolaires, les essais et ouvrages scientifiques. D'autres encore se sont concentrées sur les livres de la jeunesse, sur les livres religieux, les livres littéraires et les livres d'intérêt général. Toutes ces productions des éditeurs congolais, pour certaines, sont le fruit des entreprises du livre appartenant aux confessions religieuses chrétiennes. D'autres par contre résultent des éditions appartenant à l'Etat, ou aux entreprises privées issues du système de partenariat, ou encore des éditions privées tenues entièrement par des Congolais. A côté de ces éditions dites formelles, il existe sur le marché du livre plusieurs maisons d'éditions qui fonctionnent sans adresse fixe, sans reconnaissance légale, avec des enregistrements ponctuels au dépôt légal à la parution d'une publication. La plupart de ces éditeurs pratiquent l'auto édition, c'est-à-dire qu'ils financent la publication de leurs ouvrages faute des moyens de se faire éditer dans une maison d'édition.

La Bibliothèque Nationale du Congo qui a, entre autres, mission d'enregistrer toute publication réalisée en République Démocratique du Congo, par le biais du service du dépôt légal, a facilité notre recherche qui s'étend de 1997 à 2006, en mettant à notre disposition des registres de dépôt légal, des registres de transfert, des répertoires d'ouvrages et publications déposées par les auteurs ou éditeurs à leur service. Ces documents sont mis à jour, dans la mesure du possible, chaque année pour faciliter la recherche des traces des différentes productions écrites au niveau de la Bibliothèque Nationale.

Selon Marc Ngwanza, il existerait près d'une trentaine d'entreprises éditoriales à Kinshasa. Ces entreprises sont recensées comme exerçant dans le domaine de l'édition au Congo. Il estime qu'il est actuellement difficile d'établir la liste exhaustive des éditions au Congo en commençant par Kinshasa car les statistiques des institutions chargées d'encadrer et de dresser l'inventaire des infrastructures éditoriales sont souvent contradictoires ou incomplètes. Il affirme que toutes ces structures n'ont pas la même compréhension du concept *maison d'édition*. Pour l'ANEDIL (Association nationale des éditeurs du livre), ses membres se retrouvent dans les catégories des éditeurs privés et des éditeurs publics.

Par *éditeurs privés*, il faut entendre selon l'ANEDIL, *toutes personnes physiques ou morales, installées en République Démocratique du Congo, ayant une immatriculation au nouveau registre de commerce, une identification nationale attribuée par le Ministère de l'Economie et la Banque centrale du Congo, un compte courant fiscale au service des contributions du département des finances enregistré au fichier central des éditeurs au secrétariat de l'association et exerçant à titre principal, la fonction d'éditeur du livre en République Démocratique du Congo.*^{43(*)}

Dans le lot d'éditeurs privés, on retrouve les éditions scolaires. Selon Joshua Baudouin Ngombe, éditeur de *New Scolot édition* et président de la structure qui encadre les éditeurs scolaires, ce sont des associations des éditeurs et imprimeurs scolaires, composées de :

- 1° Centres de recherche pédagogique (CRP) des missionnaires de Scheut,
- 2° Editions de la coordination des écoles catholiques
- 3° Editions LOYOLA des pères Jésuites (Cfr collège Boboto de la Gombe),
- 4° Editions MEDIAS PAUL (10^{ème} Rue/ Limete),
- 5° Les Paulines (10^{ème} Rue/ Limete),
- 6° Centre protestant d'Edition et de diffusion,

7° New Scolot Edition (Galerie Africa Lux / Gombe).

Il estime que ces maisons d'édition sont sorties de l'Association nationale des éditeurs du livre, étant donné la particularité et les exigences propres du secteur pédagogique. Le président des éditeurs scolaires pense cette structure est constituée pour faire face à l'invasion du secteur de l'édition par les éditeurs étrangers. Elle est en partenariat avec le Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel.

Par ailleurs, l'Association nationale des éditeurs du livre estime que peut être appelé « **éditeurs publics** », toute personne morale, installée en République Démocratique du Congo, qui réponde aux critères objectifs de la loi nationale sur les institutions publiques, enregistrées au fichier central des éditeurs tenu au secrétariat de l'Association nationale des éditeurs du livre et exerçant à titre principal la fonction d'éditeur en République Démocratique du Congo.

De son côté, la Bibliothèque nationale du Congo estime que « la fonction d'éditeur peut être reconnue à toute personne physique ou morale assumant les frais d'éditions, qu'elle soit ou non l'auteur de l'ouvrage. »^{44(*)}

Selon le registre des numéros de dépôt légal de la Bibliothèque nationale du Congo, la plupart d'ouvrages déposés et enregistrés dans cet établissement sont édités dans la ville de Kinshasa. Cela s'explique par le fait que Kinshasa est la métropole et le centre des institutions congolaises. La quasi-totalité de l'activité éditoriale est concentrée dans cette ville. Faute des moyens suffisants, certains auteurs des provinces sont obligés de fournir d'énormes sacrifices pour se faire éditer dans les grands centres urbains, voire même à Kinshasa, avec toutes les implications financières qu'implique cette démarche. Certains auteurs s'auto éditent. D'autres par contre font recours aux éditions étrangères qui leurs fixent certaines clauses d'éditions. Parmi les grandes éditions étrangères sollicitées figurent les éditions l'Harmattan (Paris), les éditions Fayard (Paris), Editions Karthala (Paris), Editions Publibook (Paris), Edition Misege (Londres), Editions Espace Afrique (Bruxelles), Editions Havaux (Bruxelles), Groupe de Consultance et d'Etudes (Bruxelles), etc.

Quelques ouvrages édités sont le fruit de certaines maisons d'éditions des provinces. Il s'agit par exemple pour la province du Bas Congo, spécialement à Boma, un ouvrage enregistré au dépôt légal de la Bibliothèque nationale du Congo au nom des **éditions de l'Imprimerie du diocèse** ; au Katanga, à Lubumbashi un ouvrage enregistré au nom de **l'édition Africa** ; au Nord Kivu un ouvrage enregistré au nom des **éditions Yira**, bureau de traduction ; et enfin au Kasai Oriental, un ouvrage enregistré au nom des **éditions CIAMA KASAY**.

Les statistiques de l'année 2000 à 2006 nous donnent un total de 1281 ouvrages enregistrés au dépôt légal de la Bibliothèque nationale du Congo, selon cet ordre :

- 160 ouvrages durant l'année 2000,
- 157 ouvrages durant l'année 2001,
- 200 ouvrages durant l'année 2002,
- 214 ouvrages durant l'année 2003,
- 383 ouvrages durant les années 2004 et 2005, soit une moyenne de 191 ouvrages pour chaque année précitée,
- Et enfin, 167 ouvrages durant l'année 2006.

Tableau des enregistrements des ouvrages au dépôt légal par année

Année	Nombre d'ouvrages enregistrés au registrés du dépôt légal de la BN	Moyenne de publication par mois (Estimations)
2000	160 ouvrages	13 ouvrages
2001	157 ouvrages	13 ouvrages
2002	200 ouvrages	16 ouvrages
2003	214 ouvrages	17 ouvrages
2004 et 2005	383 ouvrages	31 ouvrages
2006	167 ouvrages	14 ouvrages
Total général	1281 ouvrages	////////////////////
Moyenne générale	213 ouvrages	17 ouvrages

L'on remarque que les données des années 1997, 1998 et 1999 ne figurent sur cette liste ou ce tableau. Ceci se justifie par le fait de leur non disponibilité à la Bibliothèque nationale suite au mauvais comportement de certains lecteurs et chercheurs qui perdent ou volent les registres de transfert et d'enregistrement des ouvrages. Ceci a rendu difficile notre recherche pour cette période précitée. Mais étant donné que notre travail, loin d'être celui se basant sur la structure de l'offre et de la demande du livre sur le marché congolais, est plutôt celui de l'Etude du modèle bibliologique de la RDC sous la Transition politique (1997-2006), Cas de l'Edition du livre, nous nous limitons à déterminer le modèle bibliologique dominant durant l'entrée de notre pays dans la transition sous le régime Kabila.

Notre étude se propose de poser une interrogation générale sur la situation de la communication écrite au Congo Kinshasa, en inscrivant la démarche générale dans la perspective des rapports pouvoir-médias. A travers cette étude, nous nous proposons de démontrer l'influence de la politique sur la transformation du modèle bibliologique (la vie de l'écrit) de notre pays durant la période de la chute du monopartisme du MPR jusqu'à l'installation des institutions issues des élections.

Rappelons que cette période de notre recherche est notamment marquée par des troubles, des mouvements insurrectionnels et rebellions dans différents coins du pays. Au-delà de ces événements, figurent l'étape de la réconciliation, dont le temps fort fut la tenue du dialogue inter congolais de Sun City, en Afrique du Sud et des élections libres et démocratiques de 2006.

2. Modèle bibliologique sous Laurent Désiré Kabila (de 1997 à 2001)

Au début de son règne, Laurent Désiré Kabila est obligé à faire face à une agression venue des anciens coopérants militaires rwandais invités par le président Laurent Désiré Kabila à regagner leur pays. Mécontent du mode de rupture de cette coopération militaire, ces hommes ont procédé par une épreuve de force par la prise de la base militaire de Kitona au Bas Congo. James Kabarebe, sujet rwandais ayant assumé jusqu'en juillet 1998, les fonctions de chef d'état-major ad.interim des FAC, est l'instigateur principal de cette opération qui, visiblement, vise cinq objectifs :^{45(*)}

- Obtenir le ralliement des Ex- Faz relégués en formation à Kitona,
- Asphyxier la ville de Kinshasa grâce à la prise des ports de maritimes de Banana, de Boma et de Matadi,
- Investir le barrage hydro électrique d'Inga qui assure la fourniture en énergie électrique de la province du Bas -Congo, de la ville de Kinshasa et des exploitations minières du Katanga, ainsi que plusieurs autres pays de l'Afrique centrale et australe,

- S'emparer de Kinshasa, par le Bas-Congo pour renverser le gouvernement et assassiner le président de la République, en vue de mettre en place un régime d'obédience tutsi.

- Placer la RDC sous la tutelle politique du Rwanda.

Sur le plan bibliologique, plusieurs auteurs ont conçu leurs messages autours de plusieurs slogans lancés par le régime politique en place. Parmi ces slogans, on peut citer « debout congolais », « tokufa po na congo », « la paix se gagne », « Non je ne trahirai pas », etc.

Le discours politique fustigeant le caractère injuste de cette agression met davantage en exergue l'unité des Congolais, comme l'arme la plus redoutable et puissante pour mettre fin à la débile aventure de Kagame sur le sol des ancêtres de Kimbangu. L'impératif de la défense de la patrie recommande de replacer donc cet élément culturel qu'est l'unité nationale au coeur du combat de la résistance.^{46(*)}

Dans les faits, le modèle bibliologique propre à cette période, surtout pour quelques auteurs congolais évoluant au pays, était d'inviter le peuple congolais à une mobilisation générale pour faire échec ou obstacle aux agresseurs du pays. Ceci dans le seul but de reconsolider les liens qui unissent le peuple congolais, qui fera en sorte que le Congo demeure à jamais un groupe homogène, où chacun de ses fils et filles est déterminé à oeuvrer en faveur de son indépendance territoriale et politique acquises à partir de 1960. Cet appel à la mobilisation vise à développer un éveil patriotique de la population congolaise face aux situations de tensions et conflits que traverse le Congo démocratique. Ce qui rejoint la pensée de Loka Ne Kongo (Professeur à l'Université de Kinshasa), lorsqu'il dit « *qu'un peuple qui se défend est un peuple qui se respecte ; il s'impose au respect de tous ; il ne périt pas.* »^{47(*)}

Par cette pensée, un certains nombres d'auteurs et scientifiques ont orientés leurs écrits et productions dans le sens à développer au sein de la population, des mécanismes d'auto défense populaires et de résistance à l'agression. « *C'est sur cet élan d'engagement patriotique réactivé que s'ouvre à Kinshasa et dans toutes les provinces sous contrôle gouvernementale, une campagne d'éducation civique et politique dénommée quinzaine d'éveil patriotique. Il s'agit d'aider à accroître le sentiment d'appartenance à la nation congolaise, le partage d'un idéal commun, le patriotisme, l'enjeu majeur étant de tendre à l'extrême la volonté, le détermination et l'engagement de tous les Congolais à s'impliquer davantage dans la défense de la patrie.* »^{48(*)}

En août 1998, la RDC entre en pleine guerre. Face à cette situation, les messages politiques du gouvernement, relayés par les médias et même par certains auteurs, étaient d'inciter la population à la résistance populaire. On a aussi constaté la mobilisation de plusieurs jeunes prêts à défendre la patrie par les armes. Un autre message véhiculé par la crème politique congolaise est « la paix se gagne ». C'est un défi que se lancent les pionniers de la résistance nationale entre cette période cruciale de l'histoire de notre pays. Par ce slogan ou cet appel, certains auteurs des ouvrages se sont montrés critiques suite à la léthargie et l'ambiguïté des Nations Unies, au sujet de la guerre en RDC. Ces auteurs ont mis au devant de la scène les différentes tergiversations des Nations Unies qui se montrent moins critiques au concept agression et agresseurs de la RDC, concepts utilisés par les dirigeants congolais. A la place, la communauté internationale brandissait la thèse d'une rébellion interne, des problèmes inter congolais.

3. Modèle bibliologique sous Joseph Kabila (2001-2006)

Sous le règne de Joseph Kabila, le pays a connu ses premiers moments de pacification. Ceci grâce aux différentes négociations politiques engagées par le pouvoir de Kinshasa et les différents mouvements politico-militaires d'opposition au pouvoir en place. Le pays passant de la belligérance à la confiance entre les différents acteurs politiques. L'on assistera au processus de réunification du pays caractérisé par la chute de

frontières internes au pays, à la réunification économique financière, à la reconnaissance du gouvernement de Kinshasa comme unique centre d'impulsion de la gestion et de l'action politique du pays. Autres faits marquant le règne Joseph Kabila, c'est la cohésion au sommet de l'Etat avec la gestion de la formule 1+ 4, entendez par là un président et 4 vice-présidents. Tous ces événements ont eu aussi des conséquences directes sur le plan bibliologique.

Sur le plan bibliologique, sous le règne de Joseph Kabila (à partir de 2001), un certain nombre d'auteurs ont écrit sur la vie politique de l'heure, sur le régime et le système politique mise en place. Les messages contenus dans leurs ouvrages sont nombreux et variés. Certains d'entre eux ont fustigé les différentes guerres qu'a connues le pays durant les différentes périodes troubles. Certains auteurs se rangeaient derrière le pouvoir en place, juste pour soutenir sa cause. D'autres auteurs moins critiques, se proposaient de vulgariser la démocratie et la paix auprès de la population. D'autres auteurs encore, dans l'attente des futures échéances électorales, ont commencé à préparer l'opinion sur les enjeux des élections prochaines devant se tenir en 2006.

Voici comment se répartie les ouvrages selon les catégories (de 2000 à 2006) :

Année	Politique	Scolaires académiques	et Autres domaines	Nombre total
2000	11	19	130	160 ouvrages
2001	8	20	129	157 ouvrages
2002	13	31	156	200 ouvrages
2003	7	48	159	214 ouvrages
2004 et 2005	13	58	312	383 ouvrages
2006	4	36	127	167 ouvrages
Total général	56	212	1013	1281 ouvrages
Pourcentage	4%	16%	79%	//////

Il faut signaler que ce tableau ne reprend que les publications enregistrées au dépôt de la Bibliothèque nationale du Congo. Mais en plus des publications d'auteurs congolais éditer à Kinshasa, il existe aussi d'autres congolais et étrangers qui ont écrits sur la RDC et ont fait recours aux éditions étrangères pour se faire éditer. On peut citer à titre indicatif, les éditions Fayard (Paris), Editions Karthala (Paris), Editions Publibook (Paris), Editions L'Harmattan (Paris), Edition Misege (Londres), Editions Espace Afrique (Bruxelles), Editions Havaux (Bruxelles), Groupe de Consultance et d'Etudes (Bruxelles), etc.

Quelques ouvrages sur la RDC publiés aux éditions étrangères

N°	Titre de publication	Auteur	Lieu d'édition	Maison d'édition	Année de publication
1	Désir de Vérité	Didier Mumengi	Bruxelles	Editions Havaux	1997
2	Ainsi sonne le glas ! Les derniers jours du maréchal Mobutu	Honoré NGBANDA Nzambo	Paris	Editions Gidippe	1998
3	Pouvoir Et Libertes : La Transition Au Congo Zaire. (Triomphe Et Crise	Kabuya-Lumuna Sando	Paris		1998

	De L'Idee Démocratique).				
4	Fizi 1967-1986. Le maquis de Kabila	Wilungula C	Paris	L'Harmattan	1997
5	Les armées du Congo-Zaïre un frein au développement	Kisukula Abeli Meitho	Londres	Edition Misege	2000
6	La désintégration de l'armée congolaise de Mobutu à Kabila.	Kisukula Abeli Meitho	Paris	L'Harmattan	2001
7	Président Mzee Laurent Désiré Kabila Combats diplomatique et géostratégiques inachevés.	Bulaimu Wite-Nkate Myanda	Londres	Edition Misege	2001
8	La R.D. Congo malade de sa classe politique : les coulisse du dialogue inter congolais.	Kabamba Mbwebwe K	Paris	L'Harmattan	2001
9	RDC. Guerre et politique. Les 30 derniers mois de LD. Kabila	De Villers G., Omasombo J. et Kennese	Paris	L'harmattan	2001
10	La société civile congolaise et la mise en oeuvre des accords de Cotonou.	Norbert Yambayamba Shuku	Bruxelles	Groupe de Consultance et d'Etudes	2002
11	Kabila et la révolution congolaise. Panafricanisme ou néocolonialisme ?	MARTENS Ludo	Bruxelles	EPO	2002
12	« L'Etat bébé. Lutte contre la pauvreté : nouveau mythe onusien »,	Bongeli Emile	-	-	2004
13	Crimes organisés en Afrique Centrale. Révélation sur les réseaux rwandais et occidentaux	Honoré NGBANDA Nzambo	Paris	Editions Duboiris	2004
14	L'occident pour ou contre la démocratie en Afrique : Le cas du Congo Zaïre.	Evariste Tshimanga Bakadiababu	Paris	L'Harmattan	2005
15	Enjeux de l'éducation de la femme en Afrique : Cas des femmes congolaises du Kasai.	Albertine Tshibilondi Ngoyi	Paris	L'Harmattan	2005
16	La société civile socialement engagée en République Démocratique du Congo	François Houtart	Paris	L'Harmattan	2005

17	La RDC à l'aube de la troisième République. Démocratie ou démocrature	Mutinga Modeste	Bruxelles	éd. Espace Afrique	2005
18	Les raisons d'un retour : Des défis pour la RD-Congo	José Patrick Nimy Mayidika Ngimbi	Paris	L'Harmattan	2005
19	Bibliothèque, livre, écrit et technologie de l'information et de la communication République Démocratique du Congo : Défis et perspectives.	Jacques Hellemans, Eddie Tambwe	Paris	L'Harmattan	2005
20	"République Démocratique du Congo - Les générations condamnées - Déliquescence d'une société précapitaliste"	Jean I. N. Kanyarwunga	Paris	Editions Publibook	2006
21	Marchés et politiques en Afrique, l'exemple de la R.D Congo	Matumweni Makwala Jean Claude	Paris	l'Harmattan	2006
22	Le calvaire d'un diplomate du Congo Zaïre.	Tshibasus Mfuadi	Paris	l'Harmattan	2006
23	Repenser la R.D. Congo: Réflexions d'un prêtre.	Apollinaire-Sam Simantoto Mafuta	Paris	L'Harmattan	2006
24	L'impératif d'une culture démocratique en République Démocratique du Congo: le rôle de l'école dans la lutte contre la pauvreté culturelle.	Jean-Louis Tshimbalanga	Paris	L'Harmattan	2006
25	Les mots de la démocratie au Congo Zaïre (1990-1997)	Dieudonné Wamu Oyatambwe	Paris	L'Harmattan	2006
26	Géopolitique du Congo (RDC)	Cros Marie-France, Misser François	Paris	Edition Complexe	2006
27	Les Bakongo et la pratique de la sorcellerie : ordre ou désordre social.	Gaston M'bemba-Ndoumba	Paris	L'Harmattan	2006

D'autres auteurs non répertoriés au service du dépôt légal de la Bibliothèque nationale du Congo, ont aussi produits plusieurs ouvrages à caractère politique et général durant la période faisant l'objet de notre recherche.

A titre indicatif, voici quelques unes de leurs productions reprises dans le tableau ci-dessous :

N°	Titre de publication	Auteur	Lieu d'édition	Maison d'édition	Année de publication
1	Pacte de Sang	Didier Mumengi	Kinshasa	Editions Safari	2000
2	La Conspiration du Silence	Didier Mumengi	Kinshasa	Editions Safari	2000
3	La convoitise des multinationales minières et pétrolières occidentales sur les ressources naturelles du Congo comme véritable enjeu de la guerre en RDC	Kibanda Matungila	Kinshasa	-	2000
4	Les Jeunes Sans Toit	Didier Mumengi	Kinshasa	Editions Universitaires Africaines	2001
5	L'Univers des Jeunes Sans toit	Didier Mumengi	Kinshasa	Editions Arc-En-Ciel	Mars 2001
6	L'avenir à Bras le Corps,	Didier Mumengi	Kinshasa	Editions Universitaires Africaines	2002
7	Le Chantier de la Paix	Didier Mumengi	Kinshasa	Editions Safari	2002
8	Le Congo et l'Afrique à l'orée du troisième millénaire	Mupapa Say Michel Ange	Kinshasa	Presses universitaires du Congo	2004
9	La Participation Politique. Ethique civique et politique pour une culture de paix, de démocratie et de bonne gouvernance	Ngoma Binda	Kinshasa,	Institut de Formation et d'Etudes Politiques	2005
10	République Démocratique du Congo: Biographie des acteurs de la transition (Juin 2003-Juin 2006)	Jean Omasombo, Erik Kennes	Kinshasa	CERDAC	2006
11	Le Congo à l'épreuve de la démocratie. Essai d'histoire politique	Lobho Iwa Djugu Djugu	Kinshasa	PUK	2006
12	De Laurent Désiré Kabila à Joseph Kabila. La désillusion d'un régime révolutionnaire en République Démocratique du Congo	Eder Kitapandi Luzau	Kinshasa	Université de Kinshasa	2006

Selon ces indicateurs, il se révèle que la grande partie des publications répertoriées dans cette catégorie, traite des sujets politiques relatifs à la transition, à la démocratie et au fonctionnement des institutions ou du régime en place au pays.

On ne peut étudier le modèle bibliologique de la RDC sous la transition politique (1997-2006), qu'en évaluant l'ensemble de la production littéraire congolaise de la dite période. Nous nous basons sur les statistiques de la Bibliothèque nationale du Congo, de

la production d'autres auteurs non répertoriés au service du dépôt légal de la Bibliothèque nationale du Congo et de la production littéraire sur la RDC publiés aux éditions étrangères.

Ces données disponibles en notre possession se présentent comme suit :

Année	Bibliothèque nationale du Congo	Auteurs non répertoriés à la BNC	Publications aux éditions étrangères
1997	-	-	2
1998	-	-	2
1999	-	-	-
2000	160	3	1
2001	157	2	4
2002	200	2	2
2003	214	-	1
2004	191	1	2
2005	191	1	6
2006	167	3	8

Ce tableau n'est qu'une illustration à titre indicatif, des publications intervenues durant les années faisant l'objet de notre recherche.

Nous ne voulons pas dire que les cases vides ne contenant aucune donnée, indiquent une absence de production de cette année. Au contraire, plusieurs sources interrogées, affirment l'existence d'une forte production littéraire durant les dites années. Mais nous n'avons accès aux traces de cette production car leurs auteurs, nous le pensons, auraient utilisés des canaux parallèles pour mettre à la portée du public leur produit.

Par rapport au modèle bibliologique de la RDC sous la transition politique (1997-2006), voici comment se présente la production littéraire, selon les domaines d'études, au regard des données à notre disposition :

N°	Sources	Politique	Scolaires académiques	et Autres domaines	Nombre total
1	Bibliothèque nationale du Congo	56	212	1013	1281
2	Auteurs non répertoriés à la BNC	9	0	3	12
3	Publications aux éditions étrangères	23	0	4	27
////	Total général	85	212	1020	1320
////	Moyenne pour neuf ans	9	23	113	146

Il se révèle, au regard de ce tableau que la période de la transition sous le régime Kabila a été marquée par des publications variées et diversifiées.

Une bonne partie d'ouvrages mis à la disposition du public sont scolaires et académiques. Les ouvrages à caractère politiques sont très remarquables par les thèmes abordés durant cette période de notre recherche.

A noter que les données ci dessus ne sont que des estimations car pour ce qui concerne la Bibliothèque nationale, elle a connu plusieurs pertes des données suites au

comportement de plusieurs lecteurs qui volaient les registres contenant les données des ouvrages entrées au sein de la bibliothèque nationales. D'autres sont arrivés même à arracher plusieurs pages de ces registres, rendant ainsi impossibles la quantification efficace des différentes productions enregistrées au sein de cette institution nationale. Donc ces chiffres énoncés ici nous indiquent juste l'orientation du modèle bibliologique sous la transition politique sous les deux régimes Kabila.

Rappelons que la théorie de la bibliologie politique précise qu'il n'existe pas de formes d'organisation de la communication écrite en soi. Mais que ce sont les structures politiques qui en conditionnent l'apparition et le développement. Selon cette théorie, à chaque modèle politique correspond un modèle bibliologique, compris comme modèle spécifique d'organisation des éléments de la communication écrite dans un espace national.

Nous constatons que la période de transition sous les deux régimes Kabila a été marquée par la prédominance du modèle politique dans l'univers de la communication écrite en RDC. Bien que le chiffre d'ouvrages répertoriés dans ce travail ne reflète pas avec précision cette réalité, le contexte politique de l'heure marqué par la fracture et la cassure du système politique mobutiste vers un système kabiliste, visant un changement des mentalités et surtout une vision de progrès est l'un des indicateurs majeur de cette relance.

Nous remarquons aussi que l'absence des traces de certains ouvrages dans le circuit officiel du livre, serait due, nous le croyons, en amont au manque de financement de certains auteurs qui ont du mal à se faire publier auprès de certaines maisons d'éditions de la place. En aval, le désintéressement de l'Etat du secteur de l'édition fait que certaines maisons d'éditions, faute des moyens et financement, se sentent incapables de mettre sur le marché des ouvrages proposés par un certains nombres d'auteurs car l'édition des ouvrages a plusieurs exigences. Il s'agit entre autres de la réception des manuscrits des auteurs, de leur traitement sur le plan de la forme et du fond avant leur publication. En plus de cela, il faut faire connaître le livre du public, en organisant sa diffusion et sa distribution car un livre mal diffusé et distribué, est voué à l'échec.

Quelques titres des publications entre 1997 à 2006 (sur le plan politique)

N°	Titre de publication	Auteurs	Lieu d'édition	Maison d'édition	Année de publication
1	Ainsi sonne le glas ! Les derniers jours du maréchal Mobutu	Honoré NGBANDA Nzambo	Paris	Editions gidippe	1998
2	Pouvoir Et Libertes : La Transition Au Congo Zaire. (Triomphe Et Crise De L'Idée Démocratique).	Kabuya-Lumuna Sando	Paris		1998
3	La guerre de l'Est : Enjeux, vérités, oublies et perspectives	Mukulumanya Wa Ngate Zenda	Kinshasa	Edition Zenda	2000
4.	Patriotisme enseigné à mon enfant	Philémon Mukendi	Kinshasa		2000
5.	Eventrer le Boa	Longandjo	Kinshasa	CEDI	2000
6	Praxis et pouvoir du peuple	Longandjo	Kinshasa	CEDI	2000

7	Le choix libéral	Katambwe Mutombo Willy	Kinshasa	Bussness service	2000
8	Démocratie, développement et paix	Landu Mayamba	Kinshasa	IFES	2000
9	Les sources congolaises d'inspiration patriotique (<i>La dernière lettre de Lumumba à Pauline</i>)	Prof. Mupapa Say Michel Ange	Kinshasa	CEDI	2000
10	Justice et paix en RDC	Prof. Ngoma Binda	Kinshasa	Institut pour la démocratie et le leadership	2000
11	Elite et démocratie en RDC	Prof. Sabakinu Kavilu	Kinshasa	PUK	2000
12	La crise dans la sous région des grands lacs	UNIKIN	Kinshasa	PUK	2000
13	Libération et démocratisation du Congo avec L.D. Kabila	Michel Fwawkwimbi	Kinshasa	Horaf	2000
14	Pacte de Sang	Didier Mumengi	Kinshasa	Editions Safari	2000
15	la Conspiration du Silence	Didier Mumengi	Kinshasa	Editions Safari	2000
16	La convoitise des multinationales minières et pétrolières occidentales sur les ressources naturelles du Congo comme véritable enjeu de la guerre en RDC	Kibanda Matungila	Kinshasa	-	2000
17	Les armées du Congo-Zaïre un frein au développement	Kisukula Abeli Meitho	Londres	Edition Misege	2000
18	M.P.R fait privé et sa lettre ouverte du président L.D. Kabila. Les criminels ont-ils des leçons à donner ?	E.M Kabongo Malu	Kinshasa	Lefax	2000
19	La R.D.C : entre la colombe et les faucons, où vont les partis politiques ?	Evariste Boshab	Kinshasa	P.U.C	2001
20	Pouvoir et démocratie en cas du Congo démocratique	Prof. Lobho Lwa Djugu Djugu	Kinshasa	PUC	2001
21	Crise commis par les agresseurs de la RDC en territoire de	Henry Muhiya Musabate	Kinshasa	Medias Paul	2001

	Kongolo: Enquête et réflexion				
22	Guerre d'agression : la résistance congolaise	Poto Poto Mbeki Joseph	Kinshasa	Université africaine	2001
23	RDC : l'avenir à bras le corps	Didier Mumengi	Kinshasa	Editions universitaires africaines	2001
24	La désintégration de l'armée congolaise de Mobutu à Kabila.	Kisukula Abeli Meitho	Paris	L'Harmattan	2001
25	Président Mzee Laurent Kabila : combats diplomatiques et géostratégiques inachevés.	Bulaimu Wite-Nkate Myanda	Londres	Edition Misege	2001
26	La R.D. Congo malade de sa classe politique : les coulisses du dialogue inter congolais.	Kabamba Mbwebwe K	Paris	L'Harmattan	2001
27	RDC. Guerre et politique. Les 30 derniers mois de LD. KABILA	De Villers G., Omasombo J. et Kennese	Paris	L'harmattan	2001
28	Justice, politique et dialogue inter congolais	Tshikoji (CERDAF)	Kinshasa	Medias Paul	2001
29	Dialogue inter congolais de Gaborone à Addis-Abeba. Restitution aux forces vives de la nation.	Pierre André Matusila	Kinshasa	Rodheck	2002
30	Dialogue inter congolais : consolidation de l'Etat et de la nation	Facultés catholiques de Kinshasa	Kinshasa	F.C.K	2002
31	Le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda dans une guerre ouverte contre la RDC. Point sur les crimes contre l'humanité au Kivu	O.C.P.A.G.L	Kinshasa	CEDI	2002
32	J'accuse Mobutu assassin de mon père	Claudel André Lubaya	Kinshasa	CEDI	2002
33	Le chantier de la paix	Didier Mumengi	Kinshasa	Safari	2002
34	Regard sur le dialogue inter congolais de Sun city	Pierre Anatole Matusila, Nlandu M. et Rigobert Minani	Kinshasa	Rodheck	2002

35	Horizon et trajet politique de Mzee Laurent Désiré Kabila	C.P.P	Kinshasa	CEDI	2002
36	Dialogue inter congolais : problématique de mise en place des institutions de transition	Bruno Mupinganay Kadiakuidi	Kinshasa	Cari	-
37	Dialogue inter congolais	Matunda	Kinshasa	CEDI	2002
38	Dialogue inter congolais et déficit de la culture politique en RDC	Bruno Mupinganay Kadiakuidi	Kinshasa	Cari	-
39	Les accords de paix en RDC	Gérard Balanda Mikuin	Kinshasa	Cherche	2003
40	Le piège de Laurent Désiré Kabila et la transition	Bernard Kabatu suila	Kinshasa	Ka-Immo	-
41	Mobutu, la fin d'un zombie	T.H. René Essolomwa	Kinshasa	Paris	2003
42	Conflits armés en RDC : violences sexuelles contre les femmes....	Lisette Banza	Kinshasa	Concordia	2004
43	Fédéralisme et unitarisme	Mabiala Mantuba	Kinshasa	Konrad Adenauer	-
44	Comment gagner les élections présidentielles : stratégies et astuces	Michel Niamadjomi	Kinshasa	Medias Paul	2004
45	Le 30 juin 2005 : ça passe ou ça casse ?	Banza Mukalay Nsungu	Kinshasa	Africa text	2005
46	Les profanateurs du 30 juin 2005	Henri Mova Sakanyi	Kinshasa	Safari / Medias Paul	2005
47	Congophonie : polémique globale et explosive	Henri Movca Sakanyi	Kinshasa	Safari / Medias Paul	2005
48	Qui a tué le maréchal Mobutu ?	Maître Mafuta Kamonga Nzevu Omer	Kinshasa	Eva	2005
49	Débout congolais	Abbé Masieta	Kinshasa	Epiphanie	2005
50	L'évaluation de la transition en RDC	Facultés catholique de Kinshasa	Kinshasa	F.C.K	2006
51	Pourquoi j'ai choisi Joseph Kabila	Vital Kamerhe	Kinshasa	Congo news medias	-
52	Illustration tragique du pouvoir au Congo Zaïre (1965-1997)	Kambayi Buatshia	Kinshasa	Eugemonie	2006

53	Joseph Kabila : young and great leader for a great nation	David Kasuba	Kinshasa	Kasuba	2006
54	Eveil patriotique	Lulu Yamba	Kinshasa	Aseco	2006
55	Les dérives d'une gestion prédatrice. Le cas du Zaïre devenu RDC	Evariste Boshab	Kinshasa	CEDI	2002
56	Oraison pour Mzee (recueil des poèmes)	Henri Mova Sakanyi	Kinshasa	Safari	2003
57	Le Kabilisme	Kwangu Kitshika	Kinshasa	APN	2004
58	Comprendre la transition	Kabinda, Ndayiwell et alu	Kinshasa	FORED	2004
59	Les mots récurrents de la transition Zaïroise	Banza Mukalay	Kinshasa	CADICEC	2004
60	Vivement les élections	Henri Mova Sakanyi	Kinshasa	Safari / Medias Paul	2004
61	Les autres dimensions de la transition	Jean Louis Kalambay Ngala	Kinshasa	-	2005
62	Le Chantier de la Paix	Didier Mumengi	Kinshasa	Editions Safari	2002
63	Le Congo et l'Afrique à l'orée du troisième millénaire	Mupapa Say Michel Ange	Kinshasa	Presses universitaires du Congo	2004
64	La Participation Politique. Ethique civique et politique pour une culture de paix, de démocratie et de bonne gouvernance	Ngoma Binda	Kinshasa,	Institut de Formation et d'Etudes Politiques	2005
65	République Démocratique du Congo: Biographie des acteurs de la transition (Juin 2003-Juin 2006)	Jean Omasombo, Erik Kennes	Kinshasa	CERDAC	2006
66	Le Congo à l'épreuve de la démocratie. Essai d'histoire politique	Lobho Iwa Djugu Djugu	Kinshasa	PUK	2006
67	De Laurent Désiré Kabila à Joseph Kabila. La désillusion d'un régime révolutionnaire en République Démocratique du Congo	Eder Kitapandi Luzau	Kinshasa	Université de Kinshasa	2006
68	Désir de Vérité	Didier Mumengi	Bruxelles	Editions Havaux	1997
69	Fizi 1967-1986. Le maquis de Kabila	Wilungula C	Paris	L'Harmattan	1997

70	La société civile congolaise et la mise en oeuvre des accords de Cotonou.	Norbert Yambayamba Shuku	Bruxelles	Groupe de Consultance et d'Etudes	2002
71	Kabila et la révolution congolaise. Panafricanisme ou néocolonialisme ?	MARTENS Ludo	Bruxelles	EPO	2002
72	Les nouveaux prédateurs : Politique des puissances en Afrique centrale	Colette BRAECKMAN,	Paris	Fayard	2003
73	« L'Etat bébé. Lutte contre la pauvreté : nouveau mythe onusien »,	Bongeli Emile	-	-	2004
74	L'occident pour ou contre la démocratie en Afrique : Cas du Congo Zaïre.	Evariste Tshimanga Bakadiababu	Paris	L'Harmattan	2005
75	Enjeux de l'éducation de la femme en Afrique: Cas des femmes congolaises du Kasai.	Albertine Tshibilondi Ngoyi	Paris	L'Harmattan	2005
76	La société civile socialement engagée en République démocratique du Congo	François Houtart	Paris	L'Harmattan	2005
77	La RDC à l'aube de la troisième République. Démocratie ou démocrature	Mutinga Modeste	Bruxelles	éd. Espace Afrique	2005
78	Les raisons d'un retour: Des défis pour la RD-Congo	José Patrick Nimy Mayidika Ngimbi	Paris	L'Harmattan	2005
79	Bibliothèque, livre, écrit et technologie de l'information et de la communication en République démocratique du Congo. Défis et perspectives.	Jacques Hellemans, Eddie Tambwe	Paris	L'Harmattan	2005
80	"République démocratique du Congo - Les générations condamnées - Déliquescence d'une société précapitaliste"	Jean I. N. Kanyarwunga	Paris	Editions Publibook	2006

81	Marchés et politiques en Afrique, l'exemple de la R.D Congo	Matumweni Makwala Jean Claude	Paris	L'Harmattan	2006
82	Le calvaire d'un diplomate du Congo Zaïre	Tshibusu Mfuadi	Paris	L'Harmattan	2006
83	Repenser la R.D. Congo: Réflexion d'un prêtre.	Apollinaire-Sam Simantoto Mafuta	Paris	L'Harmattan	2006
84	L'impératif d'une culture démocratique en République Démocratique du Congo: le rôle de l'école dans la lutte contre la pauvreté culturelle.	Jean-Louis Tshimbalanga	Paris	L'Harmattan	2006
85	Les mots de la démocratie au Congo Zaïre (1990-1997)	Dieudonné Wamu Oyatambwe	Paris	L'Harmattan	2006
86	Géopolitique du Congo (RDC)	CROS Marie-France, MISSER François	Paris	Edition Complexe	2006
87	Les Bakongo et la pratique de la sorcellerie : ordre ou désordre social.	Gaston M'bemba-Ndoumba	Paris	L'Harmattan	2006
88	Crimes organisés en Afrique Centrale. Révélation sur les réseaux rwandais et occidentaux	Honoré NGBANDA Nzambo	Paris	Editions Duboiris	2004

A la lumière de la production de la communication écrite de ces années de transition sous les régimes Kabila (1997 à 2006), l'on remarque que certains auteurs ont peint d'une façon ou d'une autre, le régime et le système politique mise en place. Les messages contenus dans leurs ouvrages sont nombreux et variés. Certains ont dans leurs ouvrages, fustigés les différentes guerres qu'a connus le pays durant les différentes périodes mouvantes. Ils ont orientés leurs écrits dans le sens d'éveiller la conscience du peuple congolais au regard de « l'agression que connaissait le pays en ce temps là ».

Les deux camps (le pouvoir et l'opposition) se rejetant la responsabilité, certains auteurs se rangeaient derrière le pouvoir en place, juste pour soutenir sa cause et louer ses actions. D'autres encore moins critiques, se proposaient de vulgariser la population sur la paix et la démocratie, en cherchant dans leurs productions, à éveiller la conscience du peuple congolais sur les futures échéances électorales.

Conclusion Générale

Actuellement la structure d'offre de production du livre dans notre pays n'a pas connu de progrès avec le temps. Les recherches menées par nos prédécesseurs sur ce terrain de recherche ont montrées que le problème du livre au Zaïre a été d'abord celui du colonialisme qui avait mis en place un contexte favorable pour l'expansion de la pensée et donc du livre. Depuis, la vie du livre est caractérisée par la coexistence de deux modèles sur le territoire national. Le premier modèle est celui du système de partenariat. Le second model est celui représenté par les éditeurs étatiques et les éditeurs privés

autochtones.

En République Démocratique du Congo, l'édition du livre est une industrie qui nécessite des capitaux considérables, lesquels peuvent être rentables à moyens ou à long terme.

Durant la seconde République, pendant que la presse périodique bénéficiait d'une prise en charges de la part du pouvoir en place, notamment pour les frais d'impression, le paiement des salaires, la fourniture en papier et autres matériels pour les journaux, l'industrie du livre est restée négligée dans le monde de la communication écrite. Pour le M.P.R, il s'agissait d'orienter l'édition vers des actions de vulgarisation de son idéologie. Et le livre, par sa spécificité, ne semble pas répondre à cette exigence. Cette situation du livre n'a pas du tout changé aujourd'hui. L'Etat n'intervient pas dans le secteur d'édition s'il ne trouve pas son compte. Les informations recueillies de l'Association nationale des éditeurs du livre congolais indiquent l'absence de l'Etat dans le domaine de l'édition. Il accepte tout ce que les coopérations étrangères lui offrent au détriment des nationaux. Les auteurs et éditeurs, sont obligés de se battre avec les moyens de bord pour faire fonctionner la machine éditoriale.

Au terme de notre étude portant sur le modèle bibliologique de la RDC sous la Transition politique (1997-2006), Cas de l'Édition du livre, nous avons remarqué que la grande partie de la production du livre congolais durant cette période a été le fruit des entreprises privées d'émanation locale. Leur production est irrégulière, malgré l'importance numérique, d'une moyenne de 146 ouvrages par an, soit 12 par mois. Les entreprises publiques d'éditions qui ont existé avant la période faisant l'objet de notre recherche, ont été créées par le MPR parti Etat pour éditer et diffuser les ouvrages scientifiques des zaïrois, d'éditer les manuels scolaires, de promouvoir la littérature zaïroise et de diffuser l'idéologie du parti. Actuellement, aucune de ces éditions n'existent sur un plan formel suite aux différents pillages qu'a connu le pays durant les années 1990, lesquels pillages avaient détruit le tissu économique et social du pays.

Dans le domaine de l'édition, certaines entreprises sont issues des associations d'intérêts entre les éditeurs congolais et éditeurs étrangers. C'est le cas de Afrique édition qui produit en majorité les livres scolaires et de jeunesse adapté au programme congolais, agréés par le ministère de l'éducation nationale.

Les éditeurs congolais regroupés dans l'association nationale des éditeurs du livre rencontrent plusieurs difficultés. Ils sont obligés de faire face à la concurrence déloyale des marchés internationaux du livre. Les organisateurs de ces marchés viennent avec des conditions exclusives, auxquelles les éditeurs locaux ne peuvent répondre. Ce qui crée une difficulté de compréhension et de responsabilité entre les éditeurs locaux et pouvoir public.

Toujours dans le lot des difficultés, l'on peut noter l'indifférence de l'Etat congolais qui ne protège pas la promotion de l'édition locale du livre. Et devant les pressions de l'étranger, sous couvert des dons, l'Etat s'engage dans des actions de promotion de l'édition étrangère, sans tenir compte des conséquences que cela peut avoir sur la promotion de la production locale.

5. Perspectives.

Notre pays regorge des potentialités tant naturelles, physiques qu'intellectuelles. Le développement du secteur de l'édition est possible et appelle le bon jugement et la bonne compréhension des décideurs congolais qui devraient encourager les initiatives locales au lieu de les décourager.

L'Etat congolais doit faire preuve de responsabilité en protégeant la production locale et en promouvant l'industrie locale du livre. Pour ce faire, il est souhaitable que l'Etat prenne ses responsabilités en concevant un plan de développement de tous les secteurs du pays, en mettant en bonne place le secteur de l'édition du livre, étant donné que celui-ci est le véhicule des idées dans la société, et l'un des facteurs de développement.

Bibliographie

I. Livres

- 1) Braud Philippe, *la science politique*, Paris : PUF, collection Que sais-je, 1982.
- 2) Braud Philippe, *la vie politique*, Paris : PUF, collection Que sais-je, 1982.
- 3) Braud Philippe, *La vie politique*, Paris : PUF, collection Que sais-je ? 1985.
- 4) Eddie Tambwe, *Recherche sur l'écrit au Congo Kinshasa*, Paris, l'Harmattan, Pg. 252 pages.
- 5) Eddie Tambwe, *Communication écrite et pouvoir politique*, Université Paris VII Denis Diderot, 1994-1995.
- 6) Estival Robert., *Les sciences de l'écrit*, Paris, P. 427-429
- 7) Estival Robert, *Le livre dans le monde. Introduction à la bibliologie politique internationale*, Paris : Retz, 1983.
- 8) Eddie TAMBWE, *Ecrit et pouvoir au Congo Zaïre (1885-1990)*, Paris, l'Harmattan, 2001, 314 pages
- 9) Gode IWELE, *Mgr Mosengwo : acteur et témoin de l'histoire*, Duculot, 1995, 229 pages.
- 10) Gauthier de. VILLERS, *Zaïre: la transition manquée (1990-1997)*, Cedef ; l'Harmattan, 1997, 302 pages
- 11) Eddie Tambwe, Achille Penou et Marc Ngwanza, *La chaîne du livre en Afrique Noire francophone*, Paris, l'Harmattan, 2006, 179 pages,
- 12) BRAECKMAN Colette, *L'enjeu congolais. L'Afrique centrale après Mobutu*, Paris, Fayard, 1999, 428 pages.
- 13) MATUSILA Pierre Anatole, MINANI Bihuzo Rigobert s.j et NLANDU Mayamba Thierry, *Regard sur le dialogue inter congolais de Sun City. Trois perspectives*, Kinshasa, Medias Paul, 2002, 115 pages.
- 14) Mbavu Muyindo Vincent, *Le Congo Zaïre d'une guerre à l'autre, de libération et occupation (chronique 1996-Lusaka 1999)*, Paris, l'Harmattan.
- 15) MUKULUMANYA wa Ngate Zenda, *La guerre dans l'Est. Enjeux, vérités oubliées et perspectives de paix*, Kinshasa, Editions Zenda, 2000, 126 pages
- 16) MUTINGA Modeste, *Chronique d'une paix négociée en RDC. Un devoir de mémoire (1998-2003)*, Bruxelles, Edition Espace Afrique, 2005, 526 pages.
- 17) POTOPOTO Joseph, *Guerre des grands lacs. La résistance congolaise : analyse des discours et messages politiques*, Kinshasa, Editions universitaires africaines, 2001, 209 pages.

II. Articles

- 1) Jarmila Burgetova, *Résultat de la transformation du modèle bibliologique de la communication écrite de la République Tchèque*, In. **Nouvelle Technologie, modèle**

sociaux et sciences de l'écrit, 13^{ème} internationale de bibliologie et 2^{ème} colloque bilatéral Algero-Français, 368 Pages.

2) Santerres Sarkany Stephane et Estivals Robert, « *Censure de l'écrit* », in *Les sciences de l'écrit*.

3) Claude Shannon et Warren Weaver, *Théorie mathématique de la communication*, Paris : Retz, édition 1975, In. Communication écrite et pouvoir politique,

4) Estivals Robert, « *contribution à l'étude des transformations du système de communication écrite dans les pays d'Europe centrale : naissance d'une problématique de recherche dans le cadre de l'association internationale de bibliologie (Prague, 14 Mai 1994)* », In. Nouvelles technologies, modèles sociaux et sciences de l'écrit, 13^{ème} colloque internationale de bibliologie et 2^{ème} colloque bilatéral Algero-Français, 368 Pages.

5) Gabrila ZIBRITOVA, « *Transformation du modèle bibliologique en Slovaquie : Apports et problèmes (Année 1989-1995)* », In. Nouvelles technologies, modèles sociaux et sciences de l'écrit, 13^{ème} colloque internationale de bibliologie et 2^{ème} colloque bilatéral Algero-Français, 368 Pages.

6) Rabat ALLAHOUM, *Les modèles bibliologiques dans le monde : passé et présent*, In. Nouvelles technologies, modèles sociaux et sciences de l'écrit, 13^{ème} Colloque international de bibliologie et 2^{ème} colloque bilatéral Algero-Français, 368 Pages.

III. Notes de cours

1) Malembe Tamandiak, *Histoire général de l'information*, Kinshasa, notes de cours, Ifasic, 79 Pages.

2) Eddie Tambwe, « *La bibliologie, science générale de la communication écrite* », Notes de cours, Kinshasa, Ifasic, 166 Pages

Table des matières

00. Introduction générale

A) Contexte général.....5

B) Objet de l'étude.....7

01. Problématique.....9

02. Hypothèse..... 10

03. Intérêt du sujet.....10

04. Délimitation spatio-temporelle du

sujet.....10

05. Méthodes et techniques de recherche
exploitées.....11

Chapitre I. Cadre conceptuel et théorique

I. 1. Théorie du modèle bibliologique 12

I.2. Modèle bibliologique appliqué et les travaux analogues sur la RDC 17

Chapitre II. Rappel du contexte politique de la République démocratique du Congo

II.1. Contexte politique avant 1990 32

II.2. Réinstauration de la démocratie et problèmes de son application34

II.3. La Conférence nationale souveraine (CNS).....35

II.4. La chute de Mobutu 44

II.5. L'arrivée de Laurent Désiré Kabila45

II.6. Joseph Kabila et l'installation des institutions issues des élections47

Chapitre III. Analyse du Modèle bibliologique de la RDC. Cas de l'Edition du livre

1. Introduction.....51

2. Modèle bibliologique sous le règne de Laurent Désiré Kabila57

3. Modèle bibliologique sous le règne de Joseph Kabila 59

4. Conclusion générale.....78

5. Perspectives..... 80

Bibliographie81

Table des matières..... 83

* 1 Jarmila Burgetova, *Résultat de la transformation du modèle bibliologique de la communication écrite de la République Tchèque*, in. *Nouvelles Technologies, modèle sociaux et sciences de l'écrit*, 13^{ème} colloque international de bibliologie et 2^{ème} colloque bilatéral Algero-Français, Pg 74-75.

* 2 Malembe Tamandiak, *Histoire générale de l'information*, Kinshasa, notes de cours, Ifasic, Pg 59

* 3 Malembe Tamandiak, op. cit, 60

* 4 Eddie Tambwe, *Recherche sur l'écrit au Congo Kinshasa*, Paris, l'Harmattan, Pg. 11

* 5 P. Braud, *la science politique*, Paris : PUF, collection Que sais-je ?, 1982, P.10

* 6 P. Braud, *La vie politique*, Paris : PUF, collection Que sais-je ?, 1985, P. 13

* 7 Eddie Tambwe, *Communication écrite et pouvoir politique*, Université Paris VII Denis Diderot, 1994-1995, P.

* 8 Estivals Robert., *Les sciences de l'écrit*, Paris, P. 427-429

* 9 Eddie Tambwe, *Communication écrite et pouvoir politique*, Op. Cit, P.

* 10 Idem, P.

* 11 Estivals Robert, *Le livre dans le monde. Introduction à la bibliologie politique internationale*,

Paris :Retz, 1983, P. 21

* ¹² Santerres Sarkany Stephane et Estivals Robert, « *Censure de l'écrit* », in *Les sciences de l'écrit*, Op. cit. , p.108-109

* ¹³ Claude Shannon et Warren Weaver, *Théorie mathématique de la communication*, Paris : Retz, édition 1975, In. *Communication écrite et pouvoir politique*, Op. cit

* ¹⁴ Santerres Sarkany Stephane et Estivals Robert, « *Censure de l'écrit* », Op. cit. P. 108-109

* ¹⁵ Eddie Tambwe, « *La bibliologie, science générale de la communication écrite* », Notes de cours, Kinshasa, Ifasic, P. 42-43

* ¹⁶ Rabat ALLAHOU, *Les modèles bibliologiques dans le monde : passé et présent*, In. Nouvelles technologies, modèles sociaux et sciences de l'écrit, 13^{ème} Colloque international de bibliologie et 2^{ème} colloque bilatéral Algero-Français, Pg. 39

* ¹⁷ Rabat ALLAHOU, *Les modèles bibliologiques dans le monde : passé et présent*, In. Nouvelles technologies, modèles sociaux et sciences de l'écrit, 13^{ème} Colloque international de bibliologie et 2^{ème} colloque bilatéral Algero-Français, Pg. 41

* ¹⁸ Estivals ROBERT, « *contribution à l'étude des transformations du système de communication écrite dans les pays d'Europe centrale : naissance d'une problématique de recherche dans le cadre de l'association internationale de bibliologie (Prague, 14 Mai 1994)* », In. Nouvelles technologies, modèles sociaux et sciences de l'écrit, 13^{ème} colloque internationale de bibliologie et 2^{ème} colloque bilatéral Algero-Français, Pg. 42

* ¹⁹ Rabat ALLAHOU, Op. cit., Pg. 42

* ²⁰ Jarmila BURGETOVA, Op. cit, Pg. 75

* ²¹ Gabrila ZIBRITOVA, « *Transformation du modèle bibliologique en Slovaquie : Apports et problèmes (Année 1989-1995)* », In. Nouvelles technologies, modèles sociaux et sciences de l'Ecrit, 13^{ème} colloque internationale de bibliologie et 2^{ème} colloque bilatéral Algero-Français, Pg. 352-353

* ²² Eddie TAMBWE, *Ecrit et pouvoir au Congo Zaïre (1885-1990)*, Paris, l'Harmattan, 2001, Pg. 14

* ²³ Eddie TAMBWE, op.cit, Pg. 93

* ²⁴ Eddie TAMBWE, *Ecrit et pouvoir au Congo Zaïre (1885-1990)*, Paris, l'Harmattan, Pg. 94, tiré « *des annales parlementaires de Belgique, chambres des représentants, 1908, Pg. 385-386* »

* ²⁵ Eddie Tambwe, Op. Cit. , 155

* ²⁶ Eddie TAMBWE, Idem, Pg. 164

* ²⁷ Malembe Tamandiak, *Histoire générale de l'information*, Kinshasa, Notes de cours, Ifasic, Pg. 76

* ²⁸ Gode IWELE, *Mgr Mosengwo : acteur et témoin de l'histoire*, Duculot, 1995, Pg. 124

* ²⁹ Gauthier de. VILLERS, *Zaïre: la transition manquée (1990-1997)*, Cedaf ; Harmattan, 1997, Pg. 13

* ³⁰ Gauthier de. VILLERS, Idem, Pg. 24

* ³¹ Gauthier de. VILLERS, Ibidem, Pg. 18

* ³² Gode IWELE, Op. Cit. , 129

* ³³ Gauthier de. VILLERS, Op. cit. , 24

* ³⁴ Gode IWELE, Op. Cit. , Pg. 134

* ³⁵ Gauthier de. VILLERS, Op. Cit. , 124

* ³⁶ BRAECKMAN Colette, *L'enjeu congolais. L'Afrique centrale après Mobutu*, Paris, Fayard, 1999, Pg. 351

* ³⁷ MUKULUMANYA wa Ngate Zenda, *La guerre dans l'Est. Enjeux, vérités oubliées et perspectives de paix*, Kinshasa, Edition Zenda, 2000, Pg. 30

* ³⁸ MUKULUMANYA wa Ngate Zenda, op. Cit., Pg. 33-34

* ³⁹ BRAECKMAN Colette, op.cit., Pg. 360-361

* ⁴⁰ MATUSILA Pierre Anatole, MINANI Bihuzo Rigobert s.j. et NLANDU Mayamba Thierry, **Regard sur le dialogue inter congolais de Sun City. Trois perspectives**, Kinshasa, Medias Paul, 2002, Pg. 2-3

* ⁴¹ Eddie Tambwe, Achille Penou Some et Marc Ngwanza Kasong' Abor : **La chaîne du livre en Afrique Noire francophone**, Paris, l'Harmattan, 2006, pg. 7

* ⁴² Idem, Pg. 64

* ⁴³ Eddie Tambwe, Achille Penou Some et Marc Ngwanza Kasong' Abor : Op.cit, Pg. 67

* ⁴⁴ Eddie Tambwe, Achille Penou Some et Marc Ngwanza Kasong' Abor : Op.cit, Pg. 68

* ⁴⁵ POTOPOTO Joseph, **Guerre des grands lacs. La résistance congolaise : Analyse des discours et messages politiques**, Kinshasa, Editions universitaires africaines, 2001, Pg. 92

* ⁴⁶ Idem, Pg. 104-105

* ⁴⁷ POTOPOTO Joseph, **Guerre des grands lacs. La résistance congolaise : Analyse des discours et messages politiques**, Kinshasa, Editions universitaires africaines, 2001, Pg. 111

* ⁴⁸ Idem, pg. 113

Problème d'haleine forte?

Notre remède naturel aide rapidement, fiablement, durablement

www.fini-la-mauvaise-haleine.fr

Annonces Google

© Memoire Online 2007 - Pour tout problème de consultation ou si vous voulez publier un mémoire: webmaster@memoireonline.com

